



CENTRE RHONE –ALPES D'INGENERIE SOCIALE SOLIDAIRE & TERRITORIALE

REVUE DE PRESSE DU 5 AU 9 MAI 2017



- [Résultat de l'élection présidentielle : Macron élu avec un taux record de votes blancs et nuls](#)
- [Voici le résultat définitif du second tour de l'élection présidentielle 2017](#)
- [L'histoire de la fonction publique française est intimement liée à la construction de la République »](#)
- [Emmanuel Macron élu président de la République](#)
- [Et maintenant, le tous contre Macron ?](#)
- [Le Front national 2002-2017 : du vote de classe au vote de classement](#)
- [En 2016 en France, arrêt de la perte d'usines](#)
- [Les inégalités de niveaux de vie entre les générations : Y a-t-il des sacrifiés ?](#)
- [France d'en haut, France d'en bas...](#)
- [La gauche est-elle nécessaire à une démocratie libérale?](#)
- [Prolonger le refus, reconstruire l'espoir](#)
- [François Fillon : la chasse au Canard est ouverte](#)
- [LA FRANCE COUPÉE EN TROIS](#)
- [Emmanuel Macron président : de la délivrance à l'exigence](#)
- [La victoire spectaculaire de Macron ouvre sur quatre inconnues majeures](#)
- [Emmanuel Macron, dernier président de la Ve République](#)
- [Présidentielle : les lendemains très difficiles des socialistes](#)
- [Législatives : Jean-Luc Mélenchon se rêve en premier opposant à Emmanuel Macron](#)
- [Après la présidentielle, la droite espère une revanche aux législatives](#)
- [Les symboles du discours d'Emmanuel Macron au Louvre](#)
- [Présidentielle 2017 : les dirigeants étrangers célèbrent une « France fidèle à ses valeurs »](#)

Résultat de l'élection présidentielle : Macron élu avec un taux record de votes blancs et nuls

Par [Xavier Frison](#)

Publié le 07/05/2017 à 20:30

Le second tour de la présidentielle 2017, ce dimanche 7 mai, fait d'Emmanuel Macron le nouveau président de la République. Mais il aura été élu avec le record de votes blancs et nuls de la Ve République.

L'élection d'Emmanuel Macron se sera faite dans un contexte inédit. Selon les résultats disponibles à 20 heures ce dimanche 7 mai, environ 12% des électeurs ont choisi de voter blanc ou nul au second tour de l'élection présidentielle 2017. Soit un record dans toute l'histoire de la Ve République. En clair : si l'abstention a été contenue par rapport aux prévisions les plus pessimistes, jamais un président de la République n'avait été élu avec autant de bulletins de vote blancs et nuls glissés dans les urnes : quelque 4,28 millions.

Ce second tour surpasse très largement le record des 6,42% de votes blancs et nuls (1,3 million d'électeurs) au deuxième round de l'élection de 1969. A l'époque, Georges Pompidou était opposé à Alain Poher dans un duel droite/centre droit qui avait poussé de nombreux Français à snober les bureaux de vote.

En 1995, le second tour opposant Jacques Chirac à Lionel Jospin avait approché le record de 1969 avec 6% de votes blancs et nuls, soit 1,9 million d'électeurs. En 2012, ce sont 5,80% des votants (2,2 millions de bulletins) qui avaient choisi de ne pas choisir entre François Hollande et Nicolas Sarkozy.

Le taux de votes blancs et nuls a également bondi depuis le premier tour du 23 avril, où les bulletins blancs n'avaient représenté que 1,78% des suffrages et les nuls 0,77%, soit un total juste sous la barre du million. Ce score a donc été plus que quadruplé en quinze jours.

Avec l'abstention, le "ni-ni" fait un bond de 4,5 millions

Sur le plan de l'abstention, le bilan de ce scrutin n'est guère enthousiasmant : avec au moins 25% selon les premiers chiffres disponibles, la cuvée 2017 est loin devant les 20,29% du second tour de 2002 ou des 20,3% de 1995. En 2007, l'abstention n'avait été que de 16,03% au second tour.

Au total, donc, plus de 16 millions d'électeurs n'ont donc pas voulu trancher, ce dimanche, entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen. Le 23 avril, le total des abstentionnistes, blancs et nuls s'était établi à 11,5 millions. Soit un bond de 4,5 millions !

Macron fait moins bien que Chirac

Finalement, le total des votes blancs, nuls et des abstentionnistes font d'Emmanuel Macron un président moins bien élu que Jacques Chirac lors de son duel avec le père de Marine Le Pen, en 2002. Malgré la hausse sensible du corps électoral (de 41 à 47,5 millions d'électeurs) qui devrait donner un avantage mathématique à Emmanuel Macron, celui-ci a réuni sur son nom un peu plus de 20 millions de voix, quand Jacques Chirac en avait cumulé plus de 25,5 millions (82,2%).

Voici le résultat définitif du second tour de l'élection présidentielle 2017

Par [Youness Rhounna](#)

Publié le 08/05/2017 à 13:00

Le résultat complet du second tour de l'élection présidentielle 2017, ce dimanche 7 mai, montre deux raz-de-marée : celui d'Emmanuel Macron écrasant Marine Le Pen dans presque tous les territoires. Et celui des électeurs qui n'ont pas voulu choisir entre les deux candidats.

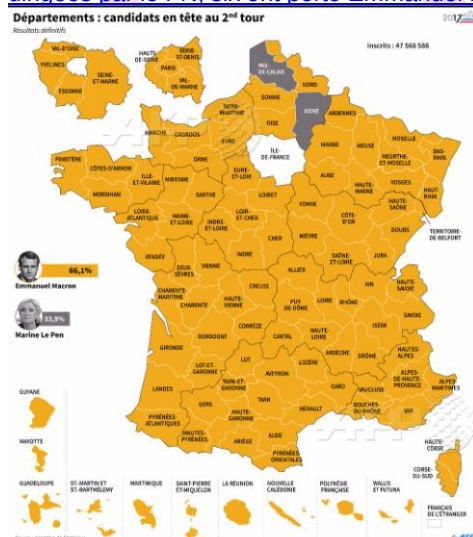
C'est le résultat définitif du second tour de l'élection présidentielle 2017. Ce lundi 8 mai, le ministère de l'intérieur donne 66,1% des suffrages exprimés à Emmanuel Macron (soit 20,8 millions), largement devant Marine Le Pen à 33,9% (10,6 millions). La candidate du FN se heurte encore au plafond de verre républicain mais réalise néanmoins un record historique pour son parti, dépassant de 3 millions de voix son record du premier tour (7,7 millions).

L'abstention a également grimpé de 3 points depuis le 23 avril, s'établissant à 25,44% des inscrits, un niveau jamais atteint depuis 1969 pour une élection présidentielle. Autre score historique, les votes blancs (8,51%) et nuls (2,96%) atteignent 11,47% des votants, soit 4 millions. Reléguant du même coup Marine Le Pen à la troisième place du scrutin, s'il fallait cumuler ces trois données et les rapporter à la totalité des inscrits sur listes électorales.

Macron mieux élu que Hollande mais moins bien que Chirac

De son côté, rapporté à l'ensemble du corps électoral, Emmanuel Macron est élu par 44% des citoyens pouvant voter. Un score similaire à celui de Nicolas Sarkozy (43%) en 2007 et meilleur que celui de François Hollande (39%) en 2012. Mais largement moins bon (62%) que celui de Jacques Chirac en 2002, qui avait lui aussi dû affronter un Le Pen au second tour.

A noter que les remontées de chiffres territoires par territoires montrent que Marine Le Pen n'est arrivée en tête que dans deux départements : le Pas-de-Calais (52,05%) et l'Aisne (52,91%). Et comme le souligne Le Lab, [sur les circonscriptions des 11 villes dirigées par le FN, six ont porté Emmanuel Macron en tête.](#)



par Luc Rouban, propos recueillis par Jean-Louis Dayan - 07 Mai 2017

S'il a été question des fonctionnaires dans la campagne présidentielle, c'est surtout à travers la mesure-choc de François Fillon, qui entendait supprimer 500 000 postes en 5 ans. Une approche purement budgétaire qui a largement occulté les questions pourtant décisives des missions et du statut des agents publics. Spécialiste de la fonction publique et de la réforme de l'Etat au [Cevipof](#), Luc Rouban remet en perspective pour Metis les transformations qui ont fait la spécificité de la fonction publique à la française. Un éclairage salutaire pour le débat.

Comment expliquer que la question du statut des fonctionnaires ait été absente de la campagne ?

Emmanuel Macron a été le seul à évoquer en début de campagne une réforme du statut de la fonction publique, sans guère y revenir ensuite. Pour mieux comprendre les enjeux liés au statut des fonctionnaires, il faut revenir à ses origines. Le développement d'une fonction publique nombreuse n'est pas un phénomène récent : on se plaignait déjà de la bureaucratie sous Louis XIV. Sans remonter aussi loin, il faut avoir à l'esprit que la construction de la fonction publique contemporaine est intimement liée à celle de la République. Contre la tentation monarchique, les élus républicains des années 1880 considèrent qu'ils sont seuls légitimes à porter les valeurs de la République ; les fonctionnaires sont à leur service et doivent le rester. Aussi ne leur accordent-ils à l'époque aucun statut ni droit particulier, pas même celui de se syndiquer. Socialement, le fonctionnaire n'est pas pour autant un prolétaire, en particulier parce qu'il est diplômé, mais sa situation est proche de celle d'un salarié du privé, la seule différence étant qu'il travaille pour l'Etat patron. Il n'appartient pas non plus à l'élite, si l'on excepte le petit nombre des hauts fonctionnaires qui appartiennent aux « grands corps » (inspecteurs des finances, diplomates...), le plus souvent issus de l'aristocratie. Cela n'empêche pas que les fonctionnaires soient déjà relativement nombreux : un million en 1914, qui œuvrent principalement à l'effort d'équipement entrepris par la IIIe République (fonctions régaliennes, éducation, infrastructures), ainsi qu'à la colonisation.

Les conceptions vont peu à peu changer après la Première Guerre mondiale. Il y a toujours des conservateurs qui voient dans les fonctionnaires les simples employés des élus, assimilés à des salariés ordinaires parce que rien ne justifie un statut particulier. Ce courant perdurera jusqu'en 1940, même si l'entre-deux-guerres voit monter les revendications de carrière d'agents dont les contrats, pourtant de droit public, restent très précaires. Sous l'influence de la révolution russe, une autre vision se répand cependant - portée par des universitaires et des hauts fonctionnaires - selon laquelle l'Etat peut être aussi bien l'agent de la transformation que de la promotion sociale, s'il s'appuie sur une fonction publique dotée d'un statut propre. C'est dans ce courant que le statut de 1946, fruit d'un compromis entre le gouvernement de Georges Bidault et le couple Parti Communiste-CGT, en position de force, puise ses racines. La fonction publique est désormais conçue tout à la fois comme l'instrument de la réforme sociale et l'avant-garde du progrès social.

Quels sont les traits de ce nouveau statut ?

Il n'est pas aussi protecteur qu'on le pense souvent aujourd'hui. Il accorde le droit de grève aux fonctionnaires, mais avec de sévères limites. Il en va de même pour la liberté d'expression, bornée par le devoir de réserve. Et la garantie d'emploi qu'il offre est relative. L'administration n'a plus de prise sur le nombre de postes inscrits au budget de l'Etat, mais la distinction entre le grade (titre ouvrant l'accès à des catégories de postes) et l'emploi (poste effectivement occupé) la laisse libre de modifier à sa guise l'affectation de ses agents, à la différence du privé où une mutation vaut modification du contrat de travail et peut déclencher une procédure de licenciement. A preuve les nombreux licenciements opérés fin 1947, pour raison budgétaire, à l'encontre de fonctionnaires pourtant titularisés en 1945.

En fait le statut a pour but de protéger les fonctionnaires contre le pouvoir politique, mais aussi les administrés contre la corruption. Cette dernière a toujours menacé : népotisme et politisation des nominations étaient déjà bien réels sous la IIIe République où, bien que de droit public, les contrats de travail étaient, rappelons-le, très précaires. C'était une république très politisée, qui fonctionnait beaucoup à la recommandation. Ces risques demeurent vivaces aujourd'hui. Les pressions visent plus souvent les fonctionnaires que les élus, particulièrement dans la fonction publique territoriale du fait des relations de proximité qu'entretient l'administration territoriale avec ses administrés. Népotisme et corruption sont en France des archétypes toujours prêts à être réactivés.

Pour autant, la question du nombre de fonctionnaires, ou si l'on préfère du coût de la fonction publique au regard de sa contribution, ne peut pas être éludée.

C'est là encore un très vieux débat. On parle beaucoup dès avant 1914 du risque de « fonctionnarisme », alors même qu'on ne dispose encore d'aucune statistique fiable sur le nombre des fonctionnaires. Pourtant la question de fond n'est évidemment pas celle du nombre, mais de la place des fonctionnaires dans la société : c'est le modèle social du pays qui est en jeu.

Contre les fonctionnaires, plusieurs critiques convergent alors :

- celle des monarchistes, souvent alliés aux milieux catholiques, qui dénoncent la bureaucratie, mais instruisent aussi le procès moral de fonctionnaires en qui ils voient des urbains dévoyés, soupçonnés de franc-maçonnerie, de mauvaise vie et de penchants coupables pour la Révolution ;
- celle des libéraux (comme Paul Leroy-Beaulieu, qui publie en 1890 *L'Etat moderne et ses fonctions*), soucieux avant tout du coût de la fonction publique et de son poids dans le budget ;
- celle des marxistes, pour qui les fonctionnaires sont tout à la fois les larbins du grand capital, les agents de la répression et les serviteurs de l'Etat-patron. Une dénonciation radicale qui fait écho à celle d'un Saint-Just, s'attaquant violemment sous la Terreur aux « 20 000 sots » qui paralysent l'Etat révolutionnaire dans sa lutte pour le Salut Public.

La critique s'est donc appauvrie en se focalisant sur la question du coût, sachant que les fonctions publiques pèsent aujourd'hui pour moins du quart (23 %) de la dépense publique, tandis que les dépenses sociales en représentent plus de la moitié (56 %). C'est une mise en cause récurrente, qui revient au premier plan à chaque période de crise économique.

Qu'en est-il chez nos voisins ?

En France, les dépenses de personnel des collectivités publiques atteignent 13 % du PIB ; la proportion approche 20 % dans les pays scandinaves, où pourtant la fonction publique a été largement privatisée en termes de droit et de statut. La relation entre privatisation de la fonction publique et réduction des coûts est donc fautive. Les comparaisons sont cependant délicates à manier car les statistiques ne recouvrent pas les mêmes réalités. Le cas de l'Allemagne est souvent évoqué, mais il faut bien comprendre que les réductions d'effectifs sont largement liées aux privatisations des entreprises publiques après la réunification de 1989. Par ailleurs, il s'agit d'un Etat fédéral où l'immense majorité des agents contractuels est gérée par les Länder sans tous les doubles emplois que crée la décentralisation en France.

La privatisation des statuts est d'ailleurs loin de n'avoir que des avantages. Elle poserait de façon plus aiguë les problèmes de corruption et de népotisme, réduirait avec le niveau des salaires la motivation des agents, et aggraverait les difficultés de recrutement de personnel qualifié en rendant le secteur privé plus attractif. C'est ce que l'on observe déjà dans le cas des infirmières (de plus en plus nombreuses à préférer exercer en libéral) et d'autres professions de haute technicité (les techniciens de l'Armée de l'air par exemple). A quoi s'ajoute le retard qu'a pris le public sur le privé en matière de diversité, qui détournerait plus encore qu'aujourd'hui les générations issues de l'immigration des emplois publics.

A défaut d'une réforme globale du statut, la gestion des emplois et des ressources humaines n'a-t-elle pas connu dans le public de changements significatifs ?

Il y a eu des changements, mais ils restent marginaux. Le plus significatif est celui des méthodes de gestion budgétaire et financière, opéré au début des années 2000 avec la LOLF (budgets par missions, indicateurs de performance, dépenses justifiées au premier euro, etc.). Des progrès ont été également accomplis en matière de marchés publics. Ces réformes ont eu des effets sur le suivi et l'évaluation des agents, mais sans que soient établis de liens suffisants avec la formation : les trois fonctions publiques dépensent quelque chose comme 5 milliards d'euros par an pour la formation de leurs personnels, mais ils sont aux trois quarts inutiles, car non liés aux carrières.

Plus généralement, la gestion des ressources humaines reste très fragmentaire dans le public : elle varie beaucoup selon la nature des corps de fonctionnaires et selon leur taille, au prix de fortes disparités entre professions (voir par exemple les écarts de rémunération et de carrière entre administrateurs civils et universitaires). En outre la gestion des primes demeure très opaque, alors qu'elles pèsent lourd dans les rémunérations ; l'omerta continue de régner en la matière.

Il y a donc eu peu de changements, sauf en pire : multiplication des petits salaires au bas de l'échelle, individualisation accrue au sommet, tassement des hiérarchies entre corps. Il en résulte un sentiment croissant d'injustice, en dépit de tentatives récentes pour remettre de l'ordre dans les carrières et les mobilités, comme le PPCR (Protocole sur la modernisation des Parcours professionnels, des Carrières et des Rémunérations) négocié en 2015 par Marylise Lebranchu.

On parle aussi de précarisation de l'emploi public. Est-ce une réalité ?

La part des agents publics non titulaires a augmenté en effet ; elle approche aujourd'hui 22 % (contrats aidés compris), soit nettement plus que le poids des emplois précaires dans le secteur privé. Mais ce chiffre global couvre tout et n'importe quoi : la catégorie des « non-titulaires » va de l'expert de haut niveau recruté sur la base d'un traitement compétitif avec le privé à une masse de vacataires sur contrats courts qui eux connaissent une vraie précarité, particulièrement dans la fonction publique territoriale. Les femmes à temps partiel y sont par ailleurs majoritaires.

Depuis des années, l'Etat répond périodiquement à la montée des hors-statuts par des plans de titularisation, qui n'empêchent pas le volant de non-titulaires de se reconstituer, car les besoins de recrutements temporaires des administrations sont récurrents. Si bien que la précarité de l'emploi s'installe dans la durée et devient un mode de gestion courant de l'emploi public, particulièrement dans les collectivités locales.

Est-ce le signe que la France est touchée à son tour par la vague de réduction de l'emploi statutaire qu'ont connue beaucoup de pays comparables ?

Cette tendance s'est surtout fait sentir au cours des années 1980-90 aux USA, au Royaume-Uni ou dans d'autres pays du Commonwealth. Depuis, beaucoup en sont revenus au vu des effets négatifs qu'exerce la privatisation des services publics sur la qualité des recrutements et des services rendus. Car c'est au bout du compte la qualité de service qui est déterminante, et la France se place en la matière en haut du classement établi par la Banque mondiale ; les pays qui ont le plus comprimé l'emploi public affichent à l'inverse les plus mauvaises performances. Ceci dit, il faut faire la différence entre les coupes opérées dans les années 1980-90 au titre des politiques libérales à la Reagan ou à la Thatcher, et celles, drastiques, qu'ont subies avec la crise de 2008 les pays du sud de l'Europe au nom du redressement budgétaire ; sur celles-là il n'est pour l'instant pas question de revenir.

Quoi qu'il en soit, toute comparaison en la matière doit tenir compte des contextes nationaux. L'emploi public n'a pas partout le même statut social ; dans les pays anglo-saxons par exemple, il est associé à la petite-bourgeoisie, et la qualité de fonctionnaire y est vue comme le résultat d'un manque d'ambition. En Italie à l'inverse, la pression pour accéder à l'emploi public est énorme, surtout dans le Mezzogiorno ; le recrutement par concours, y compris lorsqu'il n'y a que quelques postes à pourvoir, se fait parfois dans des stades, tant il y a de candidats ! C'est pourquoi la privatisation des services publics est vécue dans chaque pays dans le cadre de représentations, de pratiques et de régulations sociales qui lui sont propres. La fonction publique française ne répond pas à la figure petite-bourgeoise du petit fonctionnaire à la Courteline, à la différence de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis, où elle ne fait pas l'objet d'un recrutement élitare et se trouve toujours associée, en dépit des efforts de management entrepris, à la lourdeur bureaucratique.

Justement, les liens étroits que la fonction publique a longtemps entretenus en France avec le recrutement des élites ne sont-ils pas en passe d'être remis en cause ?

C'est plutôt le contraire : le caractère élitare du recrutement des fonctionnaires s'aggrave. Ce n'est pas tant le fait de l'ENA en elle-même, mais des grands corps : les carrières les plus prestigieuses restent déterminées *a priori* par les voies d'accès très sélectives à ces corps, et la sous-représentation des classes populaires s'y est accentuée.

En revanche, la croissance de la part des femmes à tous les niveaux de l'emploi public constitue un vrai progrès ; compte tenu des emplois qu'elles occupent, il ne se traduit pas pour autant par une réelle promotion sociale. Et un vrai problème se pose en termes de diversité d'origine, la haute fonction publique restant quasiment fermée aux générations issues de l'immigration. Cela tient notamment au fait qu'alors que les études scientifiques se sont ouvertes aux classes moyennes, la filière littéraire reste très élitiste en France.

Il ne s'agit donc pas tant de remettre en cause les grands corps en tant que tels que d'ouvrir résolument leur recrutement et de le rendre plus tardif, de telle sorte que la réussite au concours ne décide plus de toute une vie.

Pour en savoir plus :

- [Quel Avenir pour la fonction publique ?](#), Luc Rouban, La Documentation Française, 2017
- [La Fonction publique](#), Luc Rouban, Collection Repères, Editions La Découverte, 3e édition, 2009
- « [L'emploi dans la fonction publique en 2015](#) », Insee Première n° 1640, mars 2017
- « [Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2016](#) », Ministère de la Fonction Publique, décembre 2016

Emmanuel Macron élu président de la République

Par [Jean-Christophe Chanut](#) | 07/05/2017, 20:00 | 949 mots

Macron a réussi son pari inédit. Il devient à 39 ans le plus jeune président de la République jamais élu en France, au terme d'une chevauchée solitaire. (Crédits : Benoit Tessier) Le fondateur du mouvement En Marche! a largement battu Marine Le Pen au second tour, avec environ 65,8% des suffrages. La passation des pouvoirs avec François Hollande aura lieu le 14 mai. A peine élu, le nouveau président appelle les Français à lui donner une majorité lors des prochaines élections législatives... C'est toute la question!

C'est fait, à 39 ans, celui qui était encore inconnu des Français il y a trois ans devient le huitième président de la cinquième République. Emmanuel Macron a en effet largement battu la candidate du Front National, Marine Le Pen. Les deux finalistes ont obtenu environ 65,8% pour Emmanuel Macron et 34,2% pour Marine Le Pen, selon les différents instituts de sondage. Pour sa part, le taux d'abstention dépasserait les 25%, soit le plus fort taux depuis l'élection de 1969, lors du second tour entre Georges Pompidou et Alain Poher.

C'est peu dire que cette élection constitue une déflagration dans le monde politique "classique". C'est la première fois depuis le début de la cinquième république qu'aucun des "partis de gouvernement" n'a de représentants au second tour de la présidentielle, Benoit Hamon (PS) et François Fillon ("Les Républicains"), ayant mordu la poussière dès le premier tour.

En revanche, c'est la deuxième fois en quinze ans que le Front National réussit à se qualifier pour la finale. Jean-Marie Le Pen avait ouvert la voie en 2002, réunissant 17% des voix. Cette année, sa fille Marine a fait plus que doubler ce score. Le fameux "plafond de verre" s'élève très nettement pour le FN...

D'ailleurs, Marine Le Pen est immédiatement repartie au combat, annonçant dans son premier discours de vaincue qu'elle mènera la campagne du FN pour les législatives. Elle en a profité pour expliquer que le "*Front National doit se renouveler*", annonçant une "*transformation du mouvement*". Une façon pour elle d'immédiatement contrer une éventuelle contestation interne contre sa campagne et ses proches..

Pas d'état de grâce

Emmanuel Macron a donc triomphé après une inédite chevauchée solitaire d'une année et d'incroyables concours de circonstances. C'est en effet en avril 2016 qu'il a créé son mouvement En Marche! et c'est seulement fin août 2016 qu'il a démissionné de son poste de ministre de l'Économie du gouvernement Valls. L'annonce de sa candidature à l'automne fut l'un des éléments empêchant François Hollande de briguer un second mandat. Emmanuel Macron a aussi parfaitement su jouer des lignes de fractures qui partagent le PS et, à droite, les mésaventures de François Fillon lui ont largement dégagé la route. Lui qui ne s'est jamais "frotté" au suffrage universel, qui n'a jamais été parlementaire ou élu local.

En tout état de cause, le plus jeune président de la République jamais élu sait qu'il va bénéficier d'aucun état de grâce. Son élection ne repose en effet pas sur une très large adhésion, comme l'atteste son score du premier tour (24%). Il sait que de nombreux suffrages se sont portés sur lui - au premier comme au second tour - pour faire barrage à la candidate du Front National.

Et, à la différence de 2002, la constitution d'un "Front Republicain" a été très laborieuse, même si la quasi-totalité des ténors de la droite et de la gauche ont appelé à faire barrage à Marine Le Pen. En revanche, plusieurs voix ont manqué pour appeler franchement à voter Emmanuel Macron.

Intervenant pour la première fois après son élection, vers 21h15, Emmanuel Macron, l'air très solennel pour sans doute vouloir faire oublier son intervention du soir du premier tour, a voulu tout de suite donner l'image d'un (jeune) homme qui entre immédiatement dans la fonction, promettant de "*défendre la France*", "*de servir la France*"... mais aussi "*de défendre l'Europe*". Emmanuel Macron a aussi tenu à rendre "hommage" à François Hollande... pour immédiatement souhaiter que l'on revienne "à l'optimisme".

Un peu plus tard, dans son second discours de la soirée, sur l'esplanade du Louvre, au son de l'hymne européen, dans une mise en scène qui se voulait proche de celle de François Mitterrand se rendant au Panthéon en 1981, Emmanuel Macron a dit "*merci*" à ses soutiens réels... sans oublier ceux qui ont porté leurs suffrages sur lui "*pour défendre la République*". Il a voulu aussi saluer "*les électeurs de Mme Le Pen*" expliquant qu'il ferait tout "*dans les cinq ans pour qu'il n'y ait plus aucune raison de voter pour les extrêmes*". Il souhaite une France "*de plus de croissance, de plus de justice, de plus d'écologie...*", avant de, une nouvelle fois, affirmer son credo européen. Emmanuel Macron, conscient de la situation, a appelé aussi à "*une majorité vraie, à une majorité de changement...*". Car il sait bien que les prochaines élections législatives sont loin d'être gagnées pour lui, vu son score réel...

Une majorité aux législatives?

De fait, tout commence donc pour le "Kennedy" français. Il va maintenant lui falloir gagner la prochaine étape: les élections législatives des 11 et 18 juin. S'il n'obtient pas sous sa bannière une majorité des 577 députés - il lui faut donc au moins 289 élus pour constituer une majorité absolue - le nouveau président n'aura pas les coudées franches. Déjà, à droite, François Baroin, qui va mener l'alliance UDI - "Les Républicains" au combat, rêve d'imposer d'entrée de jeu une cohabitation à Emmanuel Macron...

Cette nouvelle bataille s'annonce donc rude pour le nouveau locataire de l'Élysée qui ne va pas disposer de beaucoup de temps pour profiter de sa victoire. La passation des pouvoirs avec François Hollande aura lieu le 14 mai, soit dimanche prochain. Normalement, c'est ce même jour que l'on devrait connaître celui qui sera le Premier ministre du nouveau chef de l'État.

[JEAN-CHRISTOPHE CHANUT](#)

Et maintenant, le tous contre Macron ?

Par Jean-Christophe Gallien | 08/05/2017, 15:56 | 674 mots

(Crédits : DR) L'enjeu pour Emmanuel Macron sera de rapidement marketer l'audience et le momentum individuel de sa victoire présidentielle en future préférence législative collective dans une majorité des 577 circonscriptions législatives. Par Jean Christophe Gallien, Professeur associé à l'Université de Paris 1 la Sorbonne, Président de j c g a, VP de Zenon7

Nous avons donc notre Justin Trudeau à nous ! Les français ont préféré élire le plus jeune président de la République que la première femme présidente. Emmanuel Macron, 8e président de la 5^é République ! Qui pensait cela possible en septembre dernier ? Comment un homme, ministre pendant 2 ans seulement, sans mandat, sans parti politique, démissionnaire il y a 8 mois seulement de l'équipe de François Hollande dont il était à la fois acteur et héritier du mandat et du bilan, a pu réaliser ce qui est un réel exploit politique ?

Tout a été dit, talent, opportunisme, agilité, plan média gratuit, affaires, choix des puissants, ... il y a eu comme du vaudou politique dans cette incroyable réussite électorale !

Rien n'est certain

Le mage Emmanuel Macron saura-t-il reproduire cette magie dans la première séquence gouvernementale et surtout lors de la furieuse bataille des législatives qui s'annonce et qui débute dès cette semaine ? Tout est possible mais rien n'est vraiment certain !

Les particularités des chiffres du second tour et surtout l'inédit mais immédiat « tous contre le Président élu » chanté en cœur dimanche soir et lundi par tous les battus du premier et du second tour annoncent deux séquences complexes pour Emmanuel Macron.

Messages de combat

Dès dimanche soir fleurissaient des messages de combat. Résultat déroutant et inquiétant pour Jean Christophe Cambadélis, Président élu sans envie pour Laurent Wauquiez. Président faible pour la France insoumise qui évoque même un Président minoritaire qui sera bientôt dans l'opposition !!! Les plus neutres venant finalement de l'entourage de Marine Le Pen.

On attendait une forme hybride d'opportunisme par des alliances collectives et des démarches individuelles de ralliements adossées au pragmatisme de la victoire mais il semblerait que c'est bien davantage de revanche qu'il s'agit pour tous les battus du premier et du second tour ! Ils semblent tous vouloir surfer sur la nature composite et surtout par défaut pour partie du vote en faveur d'Emmanuel Macron au premier et au second tour.

Alors mise en minorité du Président Macron ou explosion définitive du PS, nouvelle défaite des Républicains et du Front National et reflux de la vague de la France Insoumise ? Que vont décider les français ?

Désertion citoyenne

Comme nous l'évoquions jeudi dernier dans ces colonnes après le débat en forme de « Fight Club Présidentiel », la réalité citoyenne de notre pays, ce sont de multiples fractures qui changent et fragmentent notre société en profondeur. C'est aussi une désertion citoyenne qui s'est confirmée ce dimanche avec 25,44% d'inscrits qui ne sont pas allés voter. Cette élection présidentielle enregistre le taux d'abstention le plus élevé pour un second tour depuis 1969, et dimanche plus de 4 millions d'électeurs - 8,6% des électeurs inscrits et 11,5% des votants - ont glissé un bulletin blanc ou nul dans l'urne : record absolu sous la Ve République ! Notre société c'est aussi une violence latente qui frémit et émerge de plus en plus souvent au gré des événements de rue.

Tout indique que nous aurons bien un 3e tour gouvernemental et deux tours législatifs de combat !

L'enjeu pour Emmanuel Macron sera de rapidement marketer l'audience et le momentum individuel de sa victoire présidentielle en future préférence législative collective dans une majorité des 577 circonscriptions législatives. Quel premier Premier ministre ? Quelle premier casting gouvernemental ? Et demain quelles troupes pour le combat législatif ? On sent bien qu'un lien organique semble se tisser avec une partie des élus législatifs du Parti Socialiste voire même avec quelques Républicains. Quelle place va-t-il réserver aux acteurs de la société civile moteurs de la conquête d'En Marche ?

Il faudra beaucoup de talent et encore une bonne dose de vaudou politique pour qu'Emmanuel Macron gagne une nouvelle bataille qui s'annonce sauvage et imprévisible.

Le Front national 2002-2017 : du vote de classe au vote de classement

Par Luc Rouban | 08/05/2017, 13:29 | 1642 mots

(Crédits : PHILIPPE WOJAZER) La victoire écrasante d'Emmanuel Macron ne peut cacher le fait qu'une progression spectaculaire du vote en faveur du Front national s'est opérée depuis 2012, mais aussi depuis 2002. Par Luc Rouban, Sciences Po – USPC
Créditée de 40,5 % des suffrages exprimés par la vague 14 de l'enquête électorale française du Cevipof (dont le terrain a été réalisé du 30 avril au 3 mai 2017 avant le débat télévisé), Marine Le Pen obtient un peu plus de 34 % des suffrages au soir du second tour de la présidentielle, le 7 mai. La victoire écrasante d'Emmanuel Macron ne peut cependant cacher le fait qu'une progression spectaculaire du vote en faveur du Front national s'est opérée depuis 2012, mais aussi depuis 2002 lorsque Jean-Marie Le Pen avait obtenu 17,8 % des suffrages exprimés.

Cette situation peut s'expliquer sans doute par le contexte particulier de l'élection présidentielle de 2017. Au total, on remarque que 38 % seulement des électeurs déclarent, à la veille du scrutin, vouloir voter pour Emmanuel Macron par adhésion alors que la proportion d'électeurs de Marine Le Pen adhérant à son programme est de 57 %, une proportion certes bien supérieure mais qui laisse tout de même 43 % la choisir par défaut.

Au total, l'élection présidentielle de 2017 a produit de nombreuses frustrations et mis en lumière le décalage entre l'offre et la demande politique. Mais elle recouvre également un nouvel investissement dans le Front national qui absorbe en grande partie la vague populiste et souverainiste qui déferle sur la France depuis 2012. La présidente du FN entend faire de cette dynamique l'axe autour duquel elle cherche à organiser l'opposition.

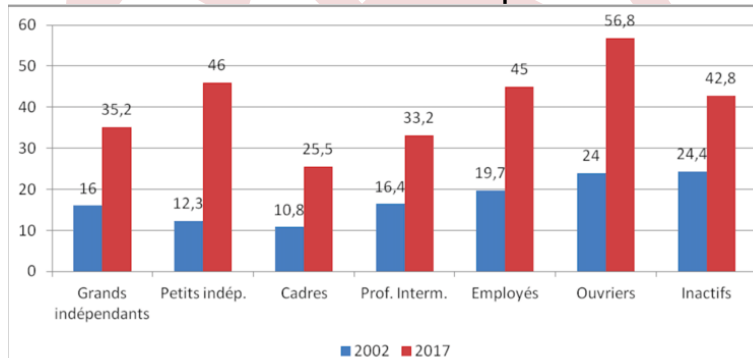
Le niveau électoral atteint par Marine Le Pen, outre le fait qu'il va mettre en cause le scrutin uninominal pour les élections législatives qui ne permettront pas au FN de prolonger ce succès à l'Assemblée nationale, montre que sa base électorale s'est singulièrement élargie et ne correspond plus à la seule classe ouvrière ou aux petits commerçants. Le vote de classe s'est érodé pour laisser la place à un vote de classement.

De 2002 à 2017, le vote FN devient un phénomène global

L'augmentation du vote en faveur du candidat du Front national a été multipliée en moyenne par un peu plus de deux entre le second tour de la présidentielle de 2002 et celle de 2017. Cette évolution moyenne doit être cependant discriminée par catégorie socioprofessionnelle. La comparaison peut être faite avec les résultats du panel électoral du Cevipof mené en 2002. On voit que les niveaux de départ ne sont pas les mêmes puisque Jean-Marie Le Pen avait obtenu environ 11 % des suffrages exprimés chez les cadres contre 24 % chez les ouvriers.

Si sa fille double son score chez les ouvriers, phénomène de croissance largement observé par les analystes depuis des années, elle arrive presque à le tripler chez les cadres et à le quadrupler chez les petits indépendants (agriculteurs sur petites et moyennes exploitations, artisans, petits commerçants). Elle fait également plus que le doubler chez les grands indépendants (chefs d'entreprises de 10 salariés et plus, professions libérales, agriculteurs sur grandes exploitations).

Tableau 1 : le vote FN au second tour de la présidentielle en suffrages exprimés (%).



Panel électoral 2002 du Cevipof et enquête électorale

française du Cevipof, vague 14. Cevipof

On observe également entre les deux dates une homogénéisation du vote en faveur du candidat FN selon les générations. Même si ce vote reste toujours en retrait chez les 65 ans et plus en 2017, il n'en demeure pas moins vrai qu'il a gagné un terrain considérable chez les seniors comme chez les plus jeunes. En 2002, les 18-24 ans choisissent le candidat FN à hauteur de 9,3 % mais à concurrence de 39 % en 2017 alors que cette proportion évolue dans le même temps de 18,6 % à 41 % chez les 25-34 ans, de 23,4 % à 43,2 % chez les 35-49 ans, de 23,5 à 42 % chez les 50-65 ans et de 9,4 % chez les 65 ans et plus à 34,7 %.

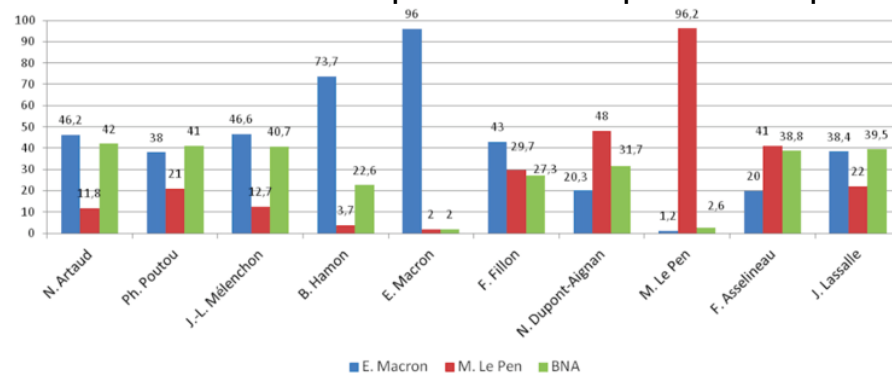
Une autre variable vient également éclairer cette globalisation du vote FN. Les diplômés ayant au moins le niveau Bac+4 en 2002 étaient 8 % à choisir Jean-Marie Le Pen alors qu'ils sont 21,5 % à envisager de voter pour sa fille en 2017.

Le vote FN ne se réduit plus à un vote d'extrême droite

Cette globalisation du vote FN se traduit par l'attraction forte qu'il exerce sur des électeurs ayant choisi d'autres candidats au premier tour de l'élection présidentielle de 2017. Il en résulte que le vote FN est devenu, tout comme l'est celui en faveur d'Emmanuel Macron, un vote composite.

Les reports de voix potentiels entre les deux tours montrent que le front républicain a bien vécu. Même si la volonté de faire barrage à Marine Le Pen a été affirmée par de nombreux dirigeants de la gauche et de la droite, laissant parfois la porte ouverte au choix du vote blanc, nul ou de l'abstention (BNA), il reste que près d'un tiers des électeurs de François Fillon ont été attirés par le choix du FN tout comme 13 % des électeurs de Jean-Luc Mélenchon et, à des niveaux absolus bien plus bas, comme 21 % des électeurs de Philippe Poutou ou 41 % de ceux de François Asselineau.

Tableau 2 : les intentions de vote pour le second tour par électorat du premier tour (%).



Enquête électorale française Cevipof, vague

14. Cevipof

Note : l'électorat de Jacques Cheminade n'apparaît pas faute d'effectifs suffisants.

Encore s'agit-il ici de données en proportion des inscrits. Si l'on écarte les BNA, on peut mesurer autrement l'effet différentiel de ces derniers sur le choix électoral du second tour en suffrages exprimés. On voit alors que Marine Le Pen obtient 70 % des suffrages exprimés de l'électorat de Nicolas Dupont-Aignan, de 67 % de celui de François Asselineau, de 41 % de celui de François Fillon, de 21,5 % de celui de Jean-Luc Mélenchon, de 36 % de celui de Jean Lassalle et de 35,5 % de celui de Philippe Poutou. Seul l'électorat de Benoît Hamon, du fait de son choix massif pour Emmanuel Macron, semble rester loin du choix en faveur du FN avec 4,7 % de report en sa faveur.

La peur du déclassement

Les reports de voix, qui devront être confirmés par des enquêtes ultérieures, semblent indiquer que Marine Le Pen a attiré à elle les voix de nombreux électeurs qui ne partagent pas *a priori* l'offre électorale du FN. Derrière cette indétermination électorale, que le « vote de classe » ne peut plus guère éclairer sauf à considérer que les « pauvres » ou les « diplômés » constituent des classes, ce qui serait assez spéculatif, on peut déceler un sentiment profond de déclassement social.

Pour mesurer ce déclassement, on peut procéder de deux manières. Le classement objectif repose sur la mesure de la situation du foyer (incluant un conjoint ou non) de l'enquêté comparée à celle du foyer de ses parents. Cette mesure s'appuie sur la catégorie socioprofessionnelle en y incluant les situations de chômage et fait l'objet d'une cotation pour donner une note de ressources sociales [à chaque foyer](#).

On peut alors observer que 42 % des enquêtés ont une situation inférieure à celle de leurs parents, 12 % une situation similaire et 46 % une situation meilleure. L'effet de ce classement « objectif » n'a cependant que peu d'impact sur la propension à voter FN au second tour puisque les déclassés choisissent Marine Le Pen à hauteur de 42 % contre 47 % de ceux qui ont une situation égale et 38 % de ceux qui ont connu une mobilité sociale ascendante.

Plus qu'un vote de protestation

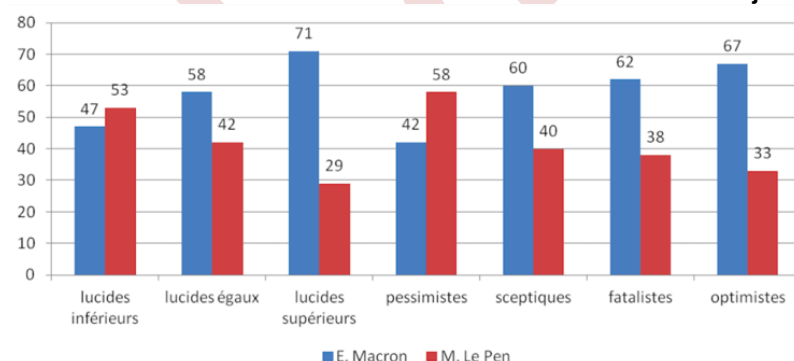
En revanche, l'effet du classement subjectif est bien plus important puisque 56 % des enquêtés estiment que leur situation s'est détériorée par rapport à celle de leurs parents (au même âge) votent FN contre 39 % de ceux qui estiment que leur situation est similaire et 31 % de ceux qui estiment que leur situation s'est améliorée.

Si l'on croise la situation objective et la situation subjective, on obtient sept groupes :

les « lucides inférieurs » qui ont une claire idée de leur déclassement ; les « lucides égaux » qui ont une idée précise de leur similarité ; les « lucides supérieurs » qui ont conscience de leur mobilité sociale ascendante, les « pessimistes » qui se voient plus bas que leur situation objective, les « sceptiques » qui considèrent que leur situation n'a pas changé alors qu'elle est objectivement supérieure, les « fatalistes » qui pensent que rien n'a changé alors que leur situation s'est dégradée et les « optimistes » qui pensent que leur situation s'est améliorée alors que c'est le contraire objectivement.

Or c'est bien chez les « pessimistes » que les intentions de vote pour Marine Le Pen sont les plus élevées en proportion et chez les « optimistes » qu'elles sont au plus bas. Inversement, le choix d'Emmanuel Macron est le plus élevé chez les « optimistes » mais aussi et surtout chez les « lucides supérieurs » qui pensent à raison qu'ils ont amélioré leur situation.

Tableau 3 : le choix au second tour selon le classement social objectif et subjectif (%).



Cevipof

L'élection présidentielle de 2017 appelle donc de nombreuses recherches nouvelles pour comprendre le sens des changements à l'œuvre qui portent autant sur la situation sociale ou économique que sur les représentations que l'on s'en fait et que l'on s'en donne. On ne peut plus se contenter d'analyser le vote FN seulement comme un vote de protestation, contre la mondialisation ou contre les élites en place. On ne peut pas non plus l'interpréter comme un vote d'adhésion, de nombreux électeurs choisissant Marine Le Pen par défaut - ce qui doit conduire à relativiser le score qu'elle a obtenu au soir du 7 mai.

La fin de la séquence électorale présidentielle s'ouvre donc sur une grande incertitude quant aux choix que les électeurs feront pour les élections législatives, mais aussi sur une interrogation plus profonde portant sur la traduction politique du pessimisme national.

Par [Luc Rouban](#), Directeur de recherche CNRS, Sciences Po - USPC

En 2016 en France, arrêt de la perte d'usines

samedi 6 mai 2017

Alors que, depuis 2009, la France a perdu 600 usines et 111 000 emplois, en 2016, pour la première fois depuis cette date, elle a connu autant d'ouvertures d'usines que de fermetures et la création nette de 643 emplois. Les industries automobile et pharmaceutique y ont bien participé, après de lourdes pertes dans les années antérieures qui avaient aussi touché la plasturgie et les industries mécaniques.

Les usines créées

Les nouvelles usines ont pour caractéristique d'être plus petites que les plus anciennes, ce qui limite le solde de créations nettes d'emplois : « On est passé d'un nombre médian de 30 emplois par usine créée en 2009, à 20 emplois en 2016 », dit le fondateur du cabinet Trendeo auteur de cette étude, en raison de « la tendance à la robotisation et à l'automatisation dans l'industrie ». Le corollaire en est que ces nouvelles usines misent sur un plus grand investissement technologique et une production « un peu plus haut de gamme ». L'industrie digitale se développe, de même que la recherche de l'efficacité énergétique (voiture électrique par exemple)...

La France produit de plus en plus d'usines...



Un début d'amélioration, à confirmer

Si cette amélioration est encore modeste et que la France garde un fort déficit commercial en biens industriels, l'intérêt de cette évolution est celui d'un arrêt de la tendance de ces années de crise et d'un redémarrage. Les politiques publiques en faveur de l'investissement et du développement économique des entreprises (Pacte de responsabilité, CICE), les faibles taux d'intérêt ainsi que le bas prix de l'énergie, y ont contribué.

Cependant l'équilibre de 2016 est plus dû au ralentissement des fermetures qu'à une croissance des ouvertures, signe que la France n'a pas encore reconquis des parts de marché et que cette nouvelle tendance est encore fragile.

La France arrête de perdre des entreprises...



Mais elle semble se renforcer puisque, dans les 6 derniers mois, l'économie française a créé plus d'usines qu'elle n'en a arrêté, selon cette étude publiée en mars dernier pour la semaine de l'industrie. Il faut espérer que cette tendance se poursuive et accélère, grâce au développement de l'investissement par les acteurs économiques (+5 % en 2016) et aux prochaines politiques économiques.

Les inégalités de niveaux de vie entre les générations : Y a-t-il des sacrifices ?

samedi 6 mai 2017

Depuis plusieurs années, le terme « génération sacrifiée, génération précaire, génération y plus inégalitaire que les générations précédentes » a fait l'objet de nombreux ouvrages de sociologues. Les enquêtes Budget de famille entre 1979 et 2011, et les enquêtes Comptabilité nationale opposent un diagnostic différent si on prend en compte les effets de l'âge (ou du cycle de vie) et de génération sur le niveau de vie ou la consommation. Le constat révèle l'importance de la croissance économique dans l'élévation du niveau de vie des générations et confirme, contrairement à l'idée répandue, qu'aucune génération n'a eu une consommation inférieure à celle des générations qui l'ont précédée.

En France, l'Insee définit le niveau de vie comme le revenu disponible brut d'un ménage divisé par le nombre d'unités de consommation, coefficient qui dépend de la taille du ménage. Il faut compter une unité pour le premier adulte, 0,5 unité pour chaque personne supplémentaire de plus de 14 ans et 0,3 pour chaque enfant de moins de 14 ans.

Dans les deux enquêtes Budget de famille et Comptabilité nationale, le niveau de vie des ménages est apprécié avec le revenu disponible ou la consommation privée par unité de consommation, en isolant ou non les dépenses de logement et les loyers implicites.

Malgré la qualité des enquêtes, il apparaît que le revenu et la consommation tirés des enquêtes « Budget de famille » sont différents de ceux de la Comptabilité nationale (CN). Ces écarts s'expliquent, tout d'abord, par une sous-déclaration, ou une non déclaration, de certaines consommations et de certains revenus, mais également par des différences de champs. Par exemple, pour le poste logement, l'enquête Budget de famille comptabilise uniquement les loyers effectivement versés par les locataires tandis que la Comptabilité nationale ajoute à la consommation des ménages propriétaires un loyer fictif qui correspond à ce qu'ils auraient à payer s'ils étaient locataires.

- L'enquête Budget de famille ne collecte que les revenus et les consommations des personnes qui résident en France en ménage ordinaire (c'est-à-dire hors ménages vivant dans des habitations mobiles, ou en collectivité).
- L'enquête Comptabilité nationale prend en compte l'ensemble des ménages et intègre la consommation en France des touristes étrangers.

Dans le tableau suivant, les données ont été corrigées afin de rendre comparables les données des enquêtes BdF et de la CN. Ainsi le taux de couverture est le rapport entre le revenu disponible BdF et le revenu disponible CN. Le champ est celui des ménages ordinaires vivant en France métropolitaine. Les sources sont : l'Insee, les enquêtes Budget de famille 1979, 1984, 1989, 1995, 2000, 2005, 2010, les Comptes nationaux et le calcul des auteurs.

	Revenu disponible BdF (en milliards d'euros courants)	Revenu disponible CN (en milliards d'euros courants)	Taux de couverture (en %)
1979	168.1	250.0	67.2
1984	338.2	438.2	77.2
1989	437.0	588.6	74.2
1995	637.0	735.4	86.6
2000	784.4	867.4	90.4
2005	877.6	1045.9	83.9
2010	1104.67	1216.4	90.8
Comparaison du revenu disponible des enquêtes Budget de famille et des enquêtes Comptes nationaux			

Si l'on prend l'ensemble des cohortes nées entre 1901 et 1979, aucune génération n'a été désavantagée par rapport à ses aînées. Le niveau de vie augmente fortement avec l'âge, de 25 à 64 ans. Par exemple, la consommation des 50-54 ans est supérieure de 35 % à celle des 25-29 ans. À partir de 65 ans, l'évolution dépend de l'indicateur de niveau de vie considéré.

- Le niveau de vie des générations du baby-boom est supérieur à celui des générations nées avant-guerre mais inférieur ou égal à celui des générations qui les suivent.
- La consommation de la cohorte née en 1946 est de 40 % supérieure à celle de la cohorte née en 1926 mais de 20 % inférieure à celle de la cohorte née en 1976.

Les générations récentes bénéficient d'un niveau de vie plus élevé mais aussi d'une vie plus longue et d'une exceptionnelle amélioration des conditions médicales et sanitaires, avec une baisse de la mortalité infantile (6 % en 1949 contre 0,3 % aujourd'hui).

La génération d'aujourd'hui est confrontée à des défis qui sont spécifiques à son époque ; des jeunes bien formés, des jeunes ni étudiants, ni employés, ni stagiaires (NEET), et entre ces deux extrêmes, des jeunes qui craignent le déclassement.

C'est pour lutter contre ces dysfonctionnements, que l'État a mis en place, en 2013, la garantie « jeunes » pour les 16-25 ans les plus vulnérables. Ce dispositif a été généralisé depuis le 1er janvier 2017, dans le cadre de la loi travail, en tenant compte de la recommandation de Bruxelles pour les « NEETs », c'est-à-dire les jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation.

Références :

- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2647428?sommaire=2647454>

France d'en haut, France d'en bas...

- [Olivier Galland](#)

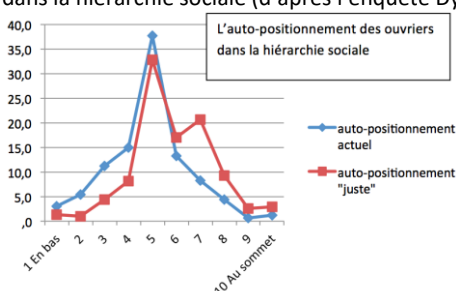
3 mai 2017

Les résultats du 1^{er} tour de l'élection présidentielle ont été interprétés dans les médias et par beaucoup de commentateurs comme l'expression d'une opposition entre deux France : une France privilégiée, celle des centres-villes et des catégories aisées contre une France populaire, une France qui souffre, victime de la mondialisation et de la désindustrialisation.

Il y a bien sûr pas mal d'éléments dans l'analyse sociologique des résultats qui viennent alimenter cette vision dichotomique : l'électorat de Macron est fortement surreprésenté chez les cadres, tandis que Marine Le Pen attire 30% à 40% du vote ouvrier selon les différents instituts. Ce clivage sociopolitique est donc indéniable. Mais la question demeure : comment l'interpréter ?

L'interprétation la plus simple, et la plus souvent avancée, est que les catégories populaires sont les « victimes de la mondialisation ». Mais les commentateurs en restent là. Or on n'a pourtant pas beaucoup avancé dans l'analyse en disant cela. Essayons donc de creuser un peu la question.

Une interprétation possible serait que les catégories populaires se sentiraient de plus en plus reléguées au bas de la hiérarchie sociale du fait de la montée des classes moyennes et supérieures, avec le passage progressif d'une société industrielle à une société tertiaire. Formulée de manière aussi simple, cette interprétation ne résiste pas vraiment aux faits, lorsqu'on examine, la façon dont les ouvriers s'auto-positionnent dans la hiérarchie sociale (d'après l'enquête Dynegal 2013 auprès d'un échantillon représentatif de 4000 individus).



Les ouvriers se positionnent en effet en plus grand nombre au milieu de la hiérarchie sociale : 38% se situent en position 5 et les deux tiers entre les positions 4 et 6. Ils sont d'ailleurs plus nombreux à le faire que l'ensemble de la population. Et ils sont très peu nombreux à se situer dans les positions les plus basses (1 et 2). Cela ne veut pas dire pour autant que les ouvriers ont renoncé à exprimer un sentiment d'appartenance de classe : dans une autre question de la même enquête sur le fait de se sentir membre d'une classe sociale, 59% d'entre eux disent appartenir à « la classe populaire ou ouvrière ». Mais cette appartenance de classe n'est pas vécue comme une déchéance sociale.

Ne nous y trompons pas, des frustrations sociales sont pourtant bien présentes chez les ouvriers : on le voit en examinant la courbe rouge qui indique le positionnement que ces ouvriers trouveraient « juste ». Certes cette courbe a une distribution assez proche de la courbe bleue des positions qu'ils pensent occuper effectivement. Notamment un pourcentage presque aussi important d'ouvriers trouve « juste » d'être situé en position 5. L'ensemble des ouvriers est donc loin d'être animé par un profond sentiment de révolte sociale. Néanmoins on est frappé de voir le décrochage de la courbe rouge au niveau de la position 7 : 8% des ouvriers pensent se situer à ce niveau dans la hiérarchie des statuts sociaux, mais 21% trouveraient juste d'y être placés. Ces ouvriers qui ressentent cette frustration sociale ne sont pas les plus mal placés dans la hiérarchie des statuts (ils se situent plutôt en son milieu), mais ils estiment sans doute ne pas être récompensés à la hauteur de leurs efforts. Dans leur ensemble d'ailleurs, 67% des ouvriers estiment que leur rémunération est plus basse que ce qui serait juste. Ce sentiment d'injustice salariale est fort en France et les débats récurrents sur le niveau très élevé des salaires et des avantages des hauts cadres dirigeants (jugés indus par une partie importante de l'opinion) l'alimentent et le renforcent évidemment. D'autant qu'après avoir progressé durant des années, le niveau de vie moyen stagne depuis 2008 et a même commencé à régresser à partir de 2012.

Mais le malaise des classes populaires est sans doute encore plus profond et a des causes structurelles qui, malheureusement, ne sont pas prêt de disparaître. Beaucoup de Français, et les ouvriers certainement plus que les autres, ont le sentiment que leur situation ne peut plus s'améliorer. Certes la plus grande partie d'entre eux ne vivent pas mal. D'ailleurs dans l'enquête déjà citée, 64% des Français et encore 56% des ouvriers se placent au-delà de la position 6 sur une échelle de satisfaction de la vie menée en 10 positions. Les commentaires qui présentent la France comme un océan de souffrances sociales sont totalement excessifs. Mais le point principal, qui explique l'extraordinaire pessimisme français, est qu'une grande partie de nos concitoyens a l'impression de vivre dans une société bloquée dans laquelle les positions sociales sont, au mieux, figées. Or, l'optimisme individuel et collectif est beaucoup plus lié à ces perspectives d'avenir qu'à la qualité intrinsèque de la vie menée. C'est ce qui explique que les populations de certains des pays les plus pauvres de la planète, mais dans lesquels les perspectives de croissance sont fortes et où les positions sociales peuvent évoluer rapidement, soient incomparablement plus optimistes que les Français dont le niveau de vie est pourtant bien plus élevé.

Ce pessimisme est encore alimenté, dans les classes populaires, et plus particulièrement chez les ouvriers, par le sentiment que leur univers professionnel et culturel est voué à disparaître progressivement. Ce sentiment n'est pas une vue de l'esprit car le recul des emplois industriels est une réalité qui a débuté en France dès 1975 et qui ne s'est pas démentie depuis. En 1975, les ouvriers représentaient 35% de la population active, ils n'en représentent qu'un peu plus de 20% aujourd'hui. Contrairement aux commentaires et aux lamentations qu'on entend souvent sur la désindustrialisation française, cette évolution est, pour une grande part, de nature structurelle et n'est pas spécifique à notre pays. Certes, certains pays, comme notre voisin d'outre-Rhin, peuvent avoir une spécialisation industrielle plus marquée, mais une tendance est commune à tous les grands pays développés : l'*output* de biens manufacturés est relativement stable mais les progrès de la productivité font que la part de la population active occupée dans l'industrie et les emplois manuels diminue inexorablement. Les Etats-Unis sont une grande nation industrielle mais la part des ouvriers y a commencé à décliner encore plus tôt qu'en France, dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Ce mouvement est donc bien antérieur à la mondialisation même si celle-ci peut l'avoir accéléré.

C'est donc bien un monde social qui se défait progressivement, un autre qui apparaît, et ce passage génère une profonde angoisse individuelle et collective. Certains veulent y répondre en promettant de rétablir le monde d'hier. C'est bien sûr impossible. C'est comme si l'on avait promis, au début de l'ère industrielle, de maintenir coûte que coûte le monde agricole et la société rurale sur laquelle il reposait.

L'Etat devra accompagner les reconversions individuelles et collectives qui en résultent et sur ce plan, la formation, initiale et continue (en si mauvais état dans notre pays), est l'instrument-clé. Comme l'écrivait dès 1975 le premier prix Nobel d'économie, Jan Tinbergen, l'évolution des inégalités est le résultat d'une « course entre instruction et technologie ». Renforcer l'efficacité et l'équité du système de formation initial et du système de formation permanente est un enjeu majeur pour les prochaines décennies.

La gauche est-elle nécessaire à une démocratie libérale?

- [André Senik](#)

5 mai 2017

Les partis de gauche non communistes sont en crise profonde pour une raison congénitale qui s'aggrave depuis la chute du Mur et de la soi-disant supériorité du socialisme sur son contraire.

Le régime que le socialisme veut remplacer est la société fondée sur les principes de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, ce qui implique la démocratie politique, l'économie de marché et l'Etat de droit. Capitalisme est le mot choisi par les marxistes afin de d'imposer l'idée que cette société assure la domination totale des capitalistes de la classe des détenteurs des capitaux et des moyens de production. Le mot socialisme signifie tout au contraire que la société doit se rendre collectivement maîtresse des moyens de production et d'échange, qui étaient jusque-là propriété privée, pour les mettre au service de toute la société.

Les partisans du socialisme qui se veulent partisans de la démocratie pensent que les deux termes sont compatibles, et les associent dans le vocable « social-démocratie ».

Mais une démocratie aussi sociale que politique est-elle concevable ?

Oui, mais à une seule condition : que le peuple soit homogène à tous égards, qu'il n'y ait donc plus en son sein de groupes particuliers. À cette condition, que le kibboutz a pu réaliser à son échelle et pour un temps, une démocratie politique et sociale est concevable. Mais cette démocratie sociale qui est le coeur de l'idée socialiste va à l'encontre du droit de propriété privée qui est inscrit dans les Déclarations des droits de l'homme.

C'est la raison pour laquelle Marx combat cette Déclaration dès 1844. Il ne nie d'ailleurs pas que la propriété privée individuelle soit la base sociale de la liberté individuelle : il estime simplement que le temps de la propriété individuelle et de la liberté individuelle est passé, du fait de la grande production.

La contradiction pathologique qui mine la gauche non communiste oppose son rêve socialiste et son acceptation de la démocratie libérale. La démocratie libérale est démocratique au niveau politique et particulariste au niveau de la société civile. C'est une démocratie qui reconnaît l'existence et l'expression publique légitime de groupes particuliers au sein de la société civile. La démocratie libérale reconnaît les différences entre les sexes, entre les sexualités, entre les croyances, entre les origines, et, bien entendu entre les classes sociales.

La gauche qui se voudrait libérale ne peut donc pas l'être tant qu'elle tend au pouvoir exclusif d'une seule classe sociale, et plus précisément à la disparition des propriétaires privés, et plus globalement à la disparition des particularismes. En revanche, si la gauche rompt jusqu'au bout avec le socialisme, elle a un double rôle à jouer au sein de la démocratie libérale et d'une société composite et hétérogène.

Sur le plan social, la gauche a mission de représenter les intérêts de ceux qui sont victimes d'un rapport de forces inégal sur le marché du travail, et au-delà. Car le marché n'est pas conforme à son idéal, et il existe en son sein des rapports de force qui le surdéterminent et dont la société doit contrecarrer les effets indésirables. John Rawls est l'un des théoriciens de ce libéralisme de gauche.

L'autre mission de la gauche se situe sur le plan sociétal. Elle se fait l'avocate de l'évolution des mœurs vers une plus grande liberté individuelle, face à d'autres composantes de la société qui sont plus attachées à la conservation qu'à l'évolution. Il n'est pas dit qu'il y ait forcément coïncidence entre les deux missions. Il n'est pas dit non plus que la gauche ait forcément raison et que les autres groupes aient forcément tort. Mais il est certain que la démocratie libérale n'est viable que si toutes ses composantes ont les moyens de faire entendre leurs particularismes. Loin d'être une contradiction dans les termes, la gauche libérale doit se faire entendre au sein de la démocratie libérale, sur les plans où le clivage gauche/droite se révèle pertinent, à côté d'autres clivages.

Prolonger le refus, reconstruire l'espoir

Gauche absente au second tour, digues fragilisées contre le FN, faible vote de conviction pour le président, issue incertaine des législatives, opportunités pour la gauche de gauche... Roger Martelli analyse les enseignements de la présidentielle.

1. Pour la troisième fois depuis que le président de la République est élu au suffrage universel, la gauche était absente du second tour. La nouveauté est que, cette fois, la mésaventure est advenue, en même temps, à la gauche et à la droite de gouvernement. Pour les deux blocs qui se partageaient l'Assemblée nationale, la plupart de leurs électeurs se sont trouvés placés devant, au mieux, un choix par défaut.

Le résultat est dans les chiffres : au moins 25% d'abstentions et 8,8% de votes blancs ou nuls. Au total, un électeur sur trois a dit qu'on le contraignait à un choix impossible. C'est à peine moins qu'en 1969 (le total des abstentions et du vote blanc s'élevait alors à 35,6%). On retiendra cette fois le signal particulier que donne le niveau record des votes blancs, qui double presque par rapport à ses scores les plus élevés de 1995, 2012, 1969 et 2012. Alors que l'abstention est à la fois un phénomène social (la mise à l'écart des catégories populaires) et un indice d'insatisfaction politique, le vote blanc est un acte politique conscient, propre à une population souvent éduquée et politisée. Voici quelque temps que se renforce l'idée que ce vote doit être comptabilisé comme un choix à part entière : le scrutin présidentiel de 2017 renforce sans conteste cette exigence.

Les abstentions à l'élection présidentielle depuis 1965

Élection	Date	Abstention
1965	05-déc	15,2 %
	19-déc	15,7 %
1969	1er juin	22,4 %
	15-juin	31,1 %
1974	05-mai	15,8 %
	19-mai	12,7 %
1981	24-avr	18,9 %
	10-mai	14,1 %
1988	24-avr	18,6 %
	08-mai	15,9 %
1995	23-avr	21,6 %
	07-mai	20,3 %
2002	21-avr	28,4 %
	05-mai	20,3 %
2007	22-avr	16,2 %
	06-mai	16,0 %
2012	22-avr	20,5 %
	06-mai	19,7 %
2017	23-avr	22,2 %
	07-mai	24,7 %

Votes blancs et nuls à l'élection présidentielle (second tour)

Élection	% des inscrits	% des votants
1965	2,3	2,7
1969	4,5	6,4
1974	1,2	1,3
1981	2,5	2,9
1988	3	3,6
1995	4,8	6
2002	4,3	5,4
2007	3,5	4,2
2012	4,7	5,8
2017	8,7	11,5

2. Le score du Front au premier tour et le résultat du second suggèrent que les digues existent encore, qui empêchent l'extrême droite d'accéder au pouvoir, comme elle a pu y parvenir dans d'autres pays, y compris au sein de l'Union européenne. **Mais nous constatons aussi, une fois de plus, que ces digues sont moins étanches que par le passé.** La peur d'une victoire du Front national est désormais contrebalancée par les colères qui se portent contre ceux que le système électoral majoritaire place face à elle au second tour. Le "tout sauf le FN" n'a plus la vigueur qui était la sienne naguère.

Le Front obtient certes un résultat inférieur à ses attentes, moins élevé que ne l'annonçaient les sondages de début de campagne, moins fort que ne le suggéraient les élections départementales et régionales de 2015. Mais il a malgré tout confirmé la conjonction préoccupante d'une influence nationale réelle et d'une implantation territoriale solide, notamment dans la France du Nord, de l'Est et du Sud-Est (voir les données citées plus loin).

Il ne sert à rien, alors, de mettre en cause ceux qui ont considéré qu'ils n'avaient pas à choisir entre la mondialisation et l'exclusion nationale. La responsabilité est à chercher du côté de ceux qui ont érodé le sens du conflit séparant historiquement la droite et la gauche, autour de la question de l'égalité et de la liberté. À force de préférer la compétitivité, la flexibilité, l'équilibre budgétaire, l'état de guerre et l'état d'urgence, on finit par nourrir l'idée que la gauche et la droite se sont rejointes en acceptant les normes de la concurrence et de la gouvernance.

L'extrême droite reste un mal absolu, aujourd'hui comme hier. Mais il n'est plus possible de continuer à gérer la France comme avant, et cela imperturbablement pendant cinq ans, pour appeler in extremis au rassemblement contre la droite extrême.

Cette stratégie est vouée à l'échec, à très court terme. Marine Le Pen a d'ores et déjà doublé le score de son père, quinze ans plus tard. La politique impulsée demain par le nouvel hôte de l'Élysée a toutes les chances d'accroître la colère et, au-delà même, de nourrir le ressentiment qui pousse aux actes désespérés. Le second tour de 2002 était un signe inquiétant ; celui de 2017 doit être pris comme le fracas d'un tocsin.

Les territoires qui se vivent à juste raison comme voués à une certaine marginalité et au déclin, les catégories populaires les plus fragilisées par le recul de l'État-providence ont fini par s'habituer, trop souvent majoritairement, à l'idée que le Front national est pour eux l'ultime recours,

dans une logique de fermeture et de repli. C'est à cela qu'il convient désormais de s'attaquer, pour éradiquer les impasses de situations électorales qui, avec le temps, paraissent à beaucoup comme ouvrant sur des choix impossibles.

Le temps des apprentis sorciers, qui ont nourri cette trajectoire, devrait être résolument forçé. Le vote Mélenchon a montré qu'il est une seule façon de stopper l'avancée du Front national : en lui opposant une gauche bien à gauche, populaire, ancrée dans ses valeurs fondatrices et capable de les moderniser. Quelle qu'ait été la configuration frustrante du second tour, c'est son résultat qui a été l'événement le plus marquant de toute la séquence électorale.

3. Emmanuel Macron a, sans surprise, obtenu un large écart avec son adversaire du second tour. Mais, des deux candidats, il est celui qui a recueilli la part la plus faible des votes de conviction. Le nouvel élu ne peut donc se prévaloir d'une majorité de soutien aux options qu'il a énoncées au fil des mois. Il a bénéficié du refus que suscite encore le parti frontiste ; cela ne fait pas oublier qu'au premier tour – celui, où l'on choisit en principe – il n'a pas atteint les 25% des suffrages exprimés.

En approchant les 44% des électeurs inscrits, il n'est certes pas le président numériquement le plus mal élu des annales du scrutin présidentiel (voir tableau ci-après). Il est bien au-dessus de Georges Pompidou en 1969 ou de Jacques Chirac en 1995. Mais il est loin des 60% de ce dernier en 2002. En fait, si l'on additionne la part des électeurs de François Fillon et ceux de Jean-Luc Mélenchon qui se sont portés sur lui contre Marine Le Pen (ils seraient autour de la moitié dans les deux cas), il n'est pas si loin de son pactole électoral du premier tour. Il pourrait être, dès lors, le président qui dispose des bases les plus fragiles pour le fameux "état de grâce" que l'on promettait autrefois aux nouveaux élus.

Les résultats du second tour depuis 1965 (% des inscrits)				
1965	1969	1974	1981	
de Gaulle 45,3	Pompidou 37,5	Giscard d'E. 43,8	Giscard d'E. 40,2	
Mitterrand 36,7	Pohier 26,9	Mitterrand 42,4	Mitterrand 43,2	
1988	1995	2002		
Mitterrand 43,8	Chirac 39,4	Chirac 62		
Chirac 37,2	Jospin 35,5	J.M. Le Pen 13,4		
2007	2012	2017		
Sarkozy 42,7	Hollande 39,1	Macron 43,7		
Royal 37,7	Sarkozy 36,6	M. Le Pen 22,6		

4. On sait qu'une élection d'un nouveau président ne vaut que si elle s'adosse à des élections législatives qui lui donnent la base parlementaire dont il a besoin pour gouverner. La logique majoritaire des institutions lui assure théoriquement un avantage en ce sens et, jamais jusqu'alors, un président n'a manqué au départ du bloc nécessaire pour appliquer son programme.

Mais nous ne sommes plus dans cette époque, construite par le général de Gaulle, où l'esprit des institutions allait de pair avec l'état du dispositif politique. Pendant longtemps, le principe majoritaire s'est appuyé sur un affrontement clair entre la gauche et la droite et, dans chaque camp, une force politique pouvait jouer un rôle dominant. Or ce modèle est doublement remis en cause, par les aléas d'un clivage épuisé par les gestions suivies de part et d'autre, et par la perte de légitimité du système partisan lui-même. La présidentielle qui vient de s'achever a confirmé la crise des identifications politiques et l'éclatement du paysage général en quatre grands ensembles, à peu près équivalents en impact et par ailleurs plus ou moins cohérents.

Le caractère quasiment automatique du lien entre les consultations présidentielles et législatives n'est donc plus assuré comme par le passé. A priori, le nouveau président ne manque pas d'atouts dans la confrontation électorale qui va s'ouvrir. Il dépasse les 25% dans 190 circonscriptions métropolitaines et les 20% dans 412 d'entre elles. Arithmétiquement, la seule qui l'approche est Marine Le Pen, qui bénéficie même d'une implantation plus ancienne que la sienne. Mais l'arithmétique et la politique ne font pas toujours bon ménage.

Les quelques données de sondage disponibles laissent prévoir pour l'instant une dispersion comparable à celle du premier tour présidentiel. Selon Ipsos, une majorité de sondés ne souhaite pas qu'Emmanuel Macron ait une majorité absolue de députés pour conduire sa politique. Quant à l'Ifop et à Harris Interactive, ils testent les premières intentions de vote : 22 à 26% pour des candidats d'En marche !, 20 à 22% pour la droite gouvernementale, 20 à 22% pour le FN, 8 ou 9% pour le PS, 3% pour EE-LV. La France insoumise est placée de 13 à 16% et le PCF à 2%.

De façon plus générale, si l'élection législative, accolée à la présidentielle depuis l'instauration du quinquennat, avantage par nature le président désigné, elle inclut des paramètres locaux qui peuvent brouiller la logique institutionnelle. Macron a ainsi pour lui sa position à la tête de l'État ; la droite gouvernementale a pour elle la densité de ses réseaux locaux.

Nombre de départements par tranches (1 ^{er} tour)				
% exprimés	Le Pen	Fillon	Macron	Mélenchon
Plus de 35 %	1	0	0	0
Plus de 30 %	12	0	3	1
Plus de 25 %	31	10	27	2
Plus de 20 %	63	34	66	35

Nombre de circonscriptions par tranches (1 ^{er} tour)				
% exprimés	Le Pen	Fillon	Macron	Mélenchon
Plus de 35 %	20	8	10	11
Plus de 30 %	81	24	52	27
Plus de 25 %	190	72	190	66
Plus de 20 %	303	215	412	226

5. Quant à la gauche de gauche, elle a des possibilités non négligeables que confirment les données de sondage. Elle avait mal réussi le passage de la présidentielle aux législatives en 2012. Elle peut bénéficier demain de la dynamique exceptionnelle du vote Mélenchon. Dans une quarantaine de circonscriptions, celui-ci a réuni plus de 30% des suffrages exprimés et plus de 25% dans 66 d'entre elle. D'ores et déjà, une part importante de cet électoral affirme son intention de prolonger son vote aux législatives.

Mais l'une des conditions pour passer d'un scrutin à l'autre est l'unité totale des forces qui ont soutenu la candidature du leader de la France insoumise. La force qu'il a constituée sous ce label a fait la preuve de son efficacité. À ce titre, elle est habilitée à rassembler, sans pour autant qu'il soit besoin de contraindre à se rallier à elle tous ceux qui n'ont pas fait aujourd'hui le choix de rejoindre le nouveau mouvement.

Dans une enquête réalisée par You Gov pour le Huffington Post, plus des deux tiers des personnes interrogées à la fin avril (69%) considèrent que le Front de gauche est uni, ce qui constitue un pourcentage nettement plus élevé que pour toutes les autres composantes partisanes. Le chiffre est plus important encore chez les sympathisants de la gauche de gauche (71%) et surtout chez les plus jeunes, qui ont été un noyau de la dynamique Mélenchon en 2017 (71%).

Tous ceux-là ne peuvent être déçus : la raison doit donc l'emporter pour parvenir à un accord au plus tôt.

6. Le second tour atypique que nous venons de vivre s'est décidé au premier, dans un écart de voix somme toute modeste, les quatre premiers se situant à un niveau globalement équivalent, ce qui autorisait sur le papier toutes les hypothèses de second tour. Mais on ne peut négliger des données de fond, qui conditionnent la répartition des forces réelles. Trois d'entre elles peuvent être retenues ici : la démobilisation civique des catégories populaires, depuis le début des années 1980, après une longue phase de poussée de la participation civique ; la crise d'une droite traditionnelle perturbée par la dynamique du Front national ; la fragilité d'une gauche désarçonnée par plus de trois décennies d'hégémonie d'un socialisme en voie de recentrage permanent et, ce faisant, privée de son ancrage populaire d'hier.

La gauche de gauche peut aborder l'épisode législatif avec une confiance lucide. Elle part d'un résultat qui rappelle les scores anciens du PCF, qui s'inscrit dans sa trace historique, qui la redynamise en partie (mais pas partout) et qui en même temps la déborde, territorialement, socialement et symboliquement. Dans ce cadre, une campagne législative bien menée, de façon claire, sans ambiguïté et sans sectarisme, a toutes ses chances de porter ses fruits.

Ils ne s'avèreront toutefois durables que dans le contexte d'une recomposition d'envergure. Au début des années 1970, le Parti socialiste mitterrandien a su incarner l'esprit d'une gauche bien à gauche, mais renouvelée. On sait ce qu'il advint de ce passage de témoin entre un communisme incapable de se refonder et un socialisme qui se prit trop vite à confondre modernisation et capitulation.

Le vote Mélenchon montre, en France à l'instar de l'Espagne, du Portugal et peut-être de la Belgique, que la recomposition nécessaire peut s'appuyer enfin sur un vent de radicalité, qui rompt avec des décennies d'essoufflement socialiste. Encore faut-il que cette gauche requinquée n'oublie pas que la reconquête durable des catégories populaires ne passe par le ressentiment mais par l'espérance. Le Front national opposera le ressentiment à la logique économico-sociale d'Emmanuel Macron. La gauche bien à gauche s'attachera, elle, à raccorder la combativité nécessaire à la construction patiente d'un nouvel avenir pour une société égale, citoyenne et solidaire. Là devra se trouver le socle d'une véritable opposition à l'acceptable. Avec lui, ce combat sera, non pas celui de deux France ou celui du "eux" contre "nous", mais l'élan du "tous ensemble" pour une nouvelle donne. Et pas seulement en France...

François Fillon : la chasse au Canard est ouverte

Le *Canard Enchaîné* du mercredi 3 mai 2017 annonce que François Fillon a porté plainte contre lui. Le candidat des *Républicains*, battu au premier tour des élections présidentielles, considère que les révélations du *Palmipède* portant sur les emplois fictifs de son épouse et de ses enfants relèvent de l'[article 97 du code électoral](#) ainsi rédigé : *"Ceux qui, à l'aide de fausses nouvelles, bruits calomnieux ou autres manœuvres frauduleuses, auront surpris ou détourné des suffrages (...) seront punis d'un emprisonnement d'un an et d'une amende de 15 000 €"*. Une enquête préliminaire a donc été ouverte à la suite de cette plainte.

Le refus de l'action en diffamation

Le choix d'un tel fondement juridique peut surprendre. Pourquoi François Fillon ne s'appuie-t-il pas tout simplement sur [l'article 29 de la loi du 29 juillet 1881](#) qui réprime la diffamation, définie comme *"allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne"* ? La réponse ne réside pas dans le délai de prescription qui est de trois mois pour les délits de presse alors qu'il est de six ans pour les autres. Les premières révélations du *Canard* remontent au 25 janvier 2017 et une plainte déposée le 13 avril pour diffamation ne pourrait se voir opposer la prescription. Les raisons profondes de ce choix se trouvent ailleurs, sans doute dans les moyens de défense que la loi de 1881 offre aux personnes poursuivies pour diffamation.

Le premier moyen de défense se trouve dans l'exception de vérité, c'est-à-dire la possibilité pour la personne attaquée de démontrer la réalité des faits allégués. Or le *Canard* ne manque pas d'éléments à l'appui de ses révélations. Sans qu'il soit besoin de les évoquer en détails, on observe qu'ils ont été considérés comme suffisamment sérieux par le Parquet national financier pour justifier d'abord une enquête, ensuite la saisine d'un juge d'instruction. Par ailleurs, François Fillon a lui-même reconnu certains faits et a même présenté ses excuses aux Français. Comme si cela ne suffisait pas, le Conseil constitutionnel a abrogé, dans une [décision Theresa C. et autres du 20 mai 2011](#) la disposition législative qui interdit d'établir la vérité en invoquant des faits remontant à plus de dix ans. François Fillon n'a décidément pas de chance, car certaines révélations du *Canard* portent sur des faits remontant à plus de dix ans.

Le second moyen de défense susceptible d'être invoqué par le *Canard* est sa bonne foi. La jurisprudence exige que l'auteur des propos jugés diffamatoires ait poursuivi un but légitime, qu'il ait été convaincu de l'exactitude des faits rapportés et qu'il ait fait preuve de modération et d'objectivité dans le récit. Le *Canard* a évidemment un but légitime qui est l'information du public. Il était convaincu de l'exactitude des faits rapportés qu'il a vérifiés auprès de différentes sources. Enfin, selon une jurisprudence classique, les conditions de modération et d'objectivité sont remplies si le *Canard* a effectué une enquête sérieuse et documentée. En l'espèce, le simple fait qu'une information judiciaire soit aujourd'hui ouverte suffit à démontrer le sérieux de l'enquête.

L'article 97 : une jurisprudence rare

Si l'on comprend pourquoi François Fillon a préféré éviter l'action en diffamation, il reste à se demander si ses chances sont plus grandes sur le fondement de l'article 97 du code électoral. Observons d'emblée que la jurisprudence est rare. On y trouve le cas du [préfet de police de Marseille](#) qui a, à la suite d'une explosion, a, sans preuves décisives et dans l'intention de détourner des suffrages lors des élections municipales, attribué à des politiciens de droite un projet d'attentat contre une synagogue. A commis la même infraction le candidat aux élections cantonales qui a fait distribuer un tract dans lequel il affirmait qu'une société avait décidé de créer dans une commune du département 310 emplois grâce à des installations touristiques, alors même que la société en question avait officiellement informé qu'elle renonçait à tout investissement nouveau en raison de contraintes financières (TGI Nancy, 3 juillet 1996, n° 3266/96). D'une manière générale, la jurisprudence porte uniquement sur des élections locales, et jamais sur l'action de la presse.

Dans sa [décision du 7 décembre 2012](#), le Conseil constitutionnel, quant à lui, se prononce comme juge de l'élection. Il est saisi d'un recours de Nadine Morano qui demande l'annulation des législatives de juin 2012, dans la 5^e circonscription de Meurthe-et-Moselle, où elle a été battue. Elle se plaint notamment d'un [canular de Gérard Dahan](#) qui, durant la campagne, s'était fait passer au téléphone pour Louis Aliot et lui avait proposé une alliance avec le FN, alliance qu'elle n'avait pas formellement refusée. Le Conseil constitutionnel affirme, comme on peut s'en douter, qu'il n'est pas compétent pour dire si le canular entre dans le champ d'application de l'article 97 du code électoral, décision qui ne saurait appartenir qu'au juge judiciaire.

En revanche, le Conseil affirme que Nadine Morano a *"été en mesure de répondre à la polémique électorale née de la diffusion des propos enregistrés à son insu"*. La remarque invite les juges du fond à considérer que le délit n'est pas constitué si le débat public a pu se développer entre les révélations divulguées et l'élection. Dans ce cas le détournement des suffrages est plus difficile à démontrer, dès lors que la manœuvre a été mise sur la place publique. François Fillon a, quant à lui, eu plus de trois mois pour contester les révélations du *Canard*, pour se plaindre de la persécution que lui faisait subir la presse et même dénoncer l'existence d'un étrange Cabinet Noir. On doit en déduire que le Conseil estime que l'infraction de l'article 97 s'applique lorsque les électeurs n'ont pas pu bénéficier d'un débat contradictoire qui, s'il ne s'est pas encore développé dans les médias

La notion de fausse nouvelle

La notion de fausses nouvelles figurant dans l'article 97 du code électoral n'a pas suscité d'interprétations jurisprudentielles. On est donc contraint de raisonner par analogie, à partir du délit figurant à [l'article 27 de la loi de 1881](#). Il punit "la publication, la diffusion ou la reproduction, par quelque moyen que ce soit, de nouvelles fausses, de pièces fabriquées, falsifiées ou mensongèrement attribuées à des tiers lorsque, faite de mauvaise foi, elle aura troublé la paix publique". Selon la jurisprudence relative à ces dispositions, la fausse nouvelle se définit par trois éléments.

Le premier est que l'information divulguée doit être une "nouvelle", ce qui signifie que les faits relatés doivent avoir un lien avec un événement ou un fait d'actualité et qu'ils ne portent pas sur des informations du passé déjà divulguées. En l'espèce, les activités de Pénélope comme assistante parlementaire et salariée de la *Revue des deux mondes* constituent bien des "nouvelles" dès lors qu'elles étaient demeurées confidentielles et que ces informations éclairent la candidature de son mari aux fonctions de Président de la République.

Le second élément réside dans la fausseté de l'information et François Fillon risque de se retrouver confronté à un problème très délicat pour lui, celui de la vérité. D'une manière générale, la fausse nouvelle est "mensongère, erronée ou inexacte dans la matérialité du fait et dans ses circonstances", formule employée par la Cour d'appel de Paris dans une décision du 7 janvier 1988. La fausse nouvelle concerne donc les faits et eux seuls, comme le rappelle la [décision rendue le 13 avril 1999 par la Chambre criminelle](#) de la Cour de cassation. Des commentaires, même particulièrement venimeux, sur des faits avérés ne peuvent être, en soi, être considérés comme des fausses nouvelles. Dans l'affaire Fillon, le *Canard* n'a pas rapporté de fausse nouvelle, d'autant que, là encore, il convient de rappeler que l'intéressé lui-même a reconnu la matérialité de l'emploi de son épouse.

Reste le troisième et dernier élément, qui réside, comme en matière de diffamation, dans la bonne foi de la publication. Il est probable que François Fillon espère démontrer cette absence de bonne foi en invoquant le fait que Le Canard n'a pas seulement fait état de l'emploi de Pénélope mais aussi et surtout de son caractère fictif. Le volatile est-il pour autant de mauvaise foi ? Il le serait s'il était démontré qu'il a sciemment publié des informations qu'il savait erronées. Avouons que la probabilité est bien faible, d'autant que les juges d'instruction sont précisément en train d'enquêter sur ce caractère fictif. En l'espèce, il appartiendra à François Fillon de prouver la mauvaise foi du Canard et dans ce but, il s'efforcera d'accéder à ses sources. Mais [la loi du 4 janvier 2010](#) protège le secret des sources des journalistes, protection à laquelle les pouvoirs publics ne peuvent porter atteinte que pour des motifs liés à un "impératif prépondérant d'intérêt public". Quoi qu'en pense François Fillon, il est peu probable que les droits de la partie civile dans une affaire correctionnelle soient considérés comme un tel impératif. La plainte de François Fillon a bien peu de chances de prospérer et l'on peut penser qu'il s'agit d'une simple posture de communication. La [presse](#) nous dit pourtant, rapportant des propos de Robert Bourgi, qu'il songerait à s'appuyer sur cette procédure pour obtenir l'invalidation de l'élection présidentielle. Cette fois, nous sommes dans la plus haute fantaisie... Rappelons en effet que le Conseil constitutionnel est le seul juge de l'élection présidentielle et qu'un recours est ouvert aux candidats malheureux pendant les 48 heures suivant le scrutin. Les avocats de François Fillon feraient certainement preuve de sagesse en lui conseillant de jeter l'éponge. C'est d'autant plus vrai qu'avec ses fins de mois difficiles, il risque d'avoir rapidement des difficultés pour payer leurs honoraires.

Sur la liberté de presse et la diffamation : Chap 9, section 2 § A du [manuel de libertés publiques](#).

LA FRANCE COUPÉE EN TROIS

05/05/2017 2 Daniel Perron

Plutôt que parler de l'opposition entre deux France, le premier tour de l'élection présidentielle a vu émerger trois blocs : un bloc centriste – ou progressiste, qui va du PS aux juppéistes – ; un bloc conservateur de droite et d'extrême droite, qui fait de l'identité et d'un certain repli sur soi la mère des batailles ; et enfin un bloc de gauche extrême qui refuse désormais la social-démocratie.

La géographie du vote majoritaire à l'élection présidentielle devrait être retenue par les états-majors politiques qui, depuis de longues années, semblent oublier que le discours politique n'est pas un simple produit marketing qui s'adresse à des consommateurs mais bien un élément fondamental d'une démocratie soucieuse du réel pour progresser. À première vue, deux France se dégagent : celle de Marine Le Pen et du Front national à l'est et au nord, celle d'Emmanuel Macron et de son mouvement En marche ! à l'ouest. Il est possible de repérer des taches éparses marquant l'implantation des Républicains de François Fillon, singulièrement la Sarthe où il fait des scores très hauts, et des points de coagulation pour les insoumis de Jean-Luc Mélenchon. Mais avec la disparition totale du Parti socialiste représenté par Benoît Hamon, c'est bien la bipartition géographique qui marque l'élection.

Celle-ci montre-t-elle l'avènement définitif de deux France opposées, celle d'une France d'en haut et celle d'une France d'en bas ? La thèse notamment portée par Christophe Guilluy est tentante, et il est vrai que ses travaux menés depuis le début des années 2000 pourraient conduire à cette conclusion. De même, il pourrait être tentant, au regard du vote des métropoles, d'adoubier sans autre forme d'analyse la thèse séduisante défendue par Laurent Davezieux qui trouve les fondements d'une révolution politique dans la désagrégation des solidarités entre territoires et le repli régional qu'il engendre. Le vote parisien est ici archétypal de ces villes-monde peu sensibles aux discours de repli et de peur. De même Toulouse, Lyon, Strasbourg, Lille, Nantes et Rennes. Sans doute les deux auteurs n'ont-ils pas tort.

Pour autant, les chiffres du vote permettent aussi d'envisager autre chose que cette bipartition, et de penser tripartition. D'abord, il faut noter que le vote Macron prend corps d'abord sur les terres socialistes. Un simple regard sur la carte bretonne le montre. Le Finistère, terre socialiste par excellence, s'est rangé derrière Emmanuel Macron. Peut-on ici parler de France d'en haut ou de mégapole mondialisée ? Certainement pas. Il suffit d'aller voir les résultats de Carhaix ou de Lampaul-Guimiliau, et de connaître les plans sociaux qui ont touché l'agroalimentaire dans ce secteur (tout le monde se souvient de GAD et de Marine Harvest) et la situation des centaines de familles touchées pour invalider tel message.

De son côté, le Morbihan a lui aussi été touché par la vague Macron. La terre de droite qui n'avait pas tant cédé à François Hollande et aux socialistes en 2012 s'est mise en marche. Au fond, la façade atlantique marquée à gauche a choisi son candidat. Elle montre son attachement à la social-démocratie. Nous remarquons les mêmes traits dans la région Nouvelle Aquitaine.

De l'autre côté de cette diagonale, Marine Le Pen semble installée désormais confortablement. Les anciennes terres ouvrières du Parti socialiste du nord ont clairement choisi leur championne, comme les terres de droite de l'est ou du sud-est, qui ont cette fois basculé.

Souvent classés dans le monde oublié, les territoires ruraux basculent. Mais cela ne se fait pas de manière unanime dans les orientations. Ils basculent pour appeler à une autre politique, rejetant clairement les partis incapables de répondre à leurs attentes. Ici, deux typologies d'espoirs se font face. D'un côté le souhait d'une libération, d'une émancipation libérale par une forme d'incarnation du renouveau dynamique ; de l'autre, le souhait d'une protection fondée sur la fermeté et le repli local.

De cette bipartition primaire, une première analyse ressort. Ce sont en réalité les deux camps droite -gauche, sans doute pour des raisons diverses, qui connaissent une reconfiguration. Plus à droite pour la droite, plus centriste pour la gauche, dira-t-on d'abord. Il semble plus juste de dire que la partition se fait entre deux types de vision du monde : l'une ouverte, l'autre plus fermée.

Mais à cela il convient d'ajouter les scores de Jean-Luc Mélenchon, et notamment de regarder ses points de fixation. La Dordogne est de ce point de vue intéressante. Colorée de rouge sur les cartes, elle apparaît s'être donnée aux Insoumis, franchement. Mais là où Benoît Hamon enregistre une défaite historique, il n'y a que 1187 voix qui séparent Jean-Luc Mélenchon, qui arrive en tête, d'Emmanuel Macron, deuxième (0,48 %).

La gauche s'est bien ici séparée en deux. Vote utile ? Sans doute en partie. Mais pas seulement. Vote aussi de conviction sur une terre résolument de gauche qui a par exemple très bien résisté aux dernières élections départementales. Emmanuel Macron a, lui, sans doute touché à la fois le centre gauche et le centre droit, inquiété par le discours soudain très catholique du candidat LR, que l'on a pu avoir parfois un peu de peine à distinguer de sa voisine d'extrême droite.

Et ce mouvement est exactement celui qui s'est passé dans le Morbihan pour la droite.

Autrement dit, par-delà les scores des quatre premiers candidats, trois blocs émergent : un bloc centriste – ou progressiste, c'est selon – qui couvre un spectre large qui va du Parti socialiste aux juppéistes (spectre dans lequel les élus et citoyens n'écartent pas de travailler ensemble pour trouver des solutions) ; un bloc conservateur de droite et d'extrême droite, qui fait de l'identité et d'un certain repli sur soi la mère des batailles ; et enfin un bloc de gauche extrême qui refuse désormais la social-démocratie.

Il est intéressant de noter que c'est ce troisième bloc de gauche extrême qui semble détenir une part non négligeable du résultat du 7 mai. Le PS disparu, LR est en pleine recherche d'une position commune introuvable, Emmanuel Macron et Marine Le Pen s'affrontent sur les décombres d'un champ de ruines politiques, avec la gauche extrême en arbitre. Responsabilité historique s'il en est.

Emmanuel Macron président : de la délivrance à l'exigence

Emmanuel Macron, au soir de sa victoire à l'élection présidentielle, le 7 mai 2017 à Paris. (Lionel BONAVENTURE/POOL/AFP)

EDITO. Après avoir réussi l'impensable, Emmanuel Macron doit réussir l'impossible.

La [victoire nette et sans bavure](#) d'Emmanuel Macron à l'élection [présidentielle](#) est une excellente nouvelle pour tous les républicains de ce pays et même au-delà. Une fois encore, le Front national se voit refuser l'accès au pouvoir par une majorité de Français d'horizons divers, sincères dans leurs convictions, parfois en désaccord total sur les politiques à conduire, mais capables de se rassembler pour faire obstacle au parti de la haine et du désespoir. Cela n'a pas été facile ni évident pour beaucoup. Cela ne fonctionnera peut-être plus dans cinq ans.

Pourtant, ne boudons pas notre plaisir. Après quatre décennies de progression continue du FN et alors que le nationalisme fait des ravages sur tous les continents, la France a montré qu'elle était capable d'un sursaut. Il suffit, pour s'en convaincre, d'imaginer un instant l'onde de choc qui aurait secoué le pays, l'Europe, mais aussi le monde, si l'extrême droite avait fini par l'emporter dimanche.

Les racines du mal

La déferlante populiste n'est donc pas une fatalité et les Français n'aiment pas qu'on les prenne pour des idiots. C'est une leçon forte de ce scrutin : mentir comme un arracheur de dents, exploiter la colère du présent et la peur de l'avenir ne suffisent pas toujours pour remporter une élection dans un pays démocratique. Lors de [l'affligeant débat télévisé](#) d'entre-deux-tours, [Marine Le Pen a démontré par l'absurde](#) que son positionnement antisystème n'était pas un projet mais une posture, et qu'elle n'avait aucune alternative à proposer sur le fond.

La dédramatisation et la banalisation n'y auront rien changé, le [Front national](#) s'avère toujours incapable de franchir la dernière marche, ce qui est plutôt rassurant.

Mais si le clan Le Pen a perdu une nouvelle bataille, il n'a pas encore perdu la guerre. La victoire d'Emmanuel Macron ne fera pas disparaître les racines du mal comme par enchantement. Rien ne serait pire que de remettre le couvercle sur la casserole sans se soucier de l'ébullition. La France est aujourd'hui profondément fracturée. Ses citoyens doutent autant qu'ils s'inquiètent. Ils broient du noir, ils se cherchent, ils s'opposent comme jamais ils ne l'avaient fait depuis cinquante ans. Et déjà, derrière "Marine", se profile "Marion"...

Renouer avec l'espoir

On mesure du coup la lourdeur de la charge qui pèse depuis ce dimanche soir sur les épaules d'Emmanuel Macron. Le plus jeune président de notre histoire a prouvé qu'il avait du caractère et de la détermination. En moins d'un an, il a réalisé un exploit que personne n'avait osé envisager auparavant. Il fallait une sacrée dose de culot pour se lancer dans la course, promettre un renouveau démocratique, et conjuguer dans son projet – sur le papier tout au moins – justice sociale et efficacité économique, défense des libertés et réduction des inégalités, ouverture au monde et patriotisme...

Il fallait aussi du courage pour résister aux grands partis, aux attaques en dessous de la ceinture, aux caricatures... Contrairement à ce qu'en disent ses détracteurs, le futur chef de l'Etat ne s'est pas fait élire sur un coup de chance, il a su créer avec méthode les conditions de sa réussite et surfer avec habileté sur les événements.

Il en faudra plus néanmoins pour que l'ancien ministre de l'Economie se mue en président de tous les Français. Emmanuel Macron ne peut ignorer qu'aux votes d'adhésion de ses partisans se sont ajoutés, au fil de la campagne, des votes de raison. Il va lui falloir renouer avec l'espoir qu'il avait suscité en entamant sa démarche, ne pas céder aux vertiges de la "macronmania", donner des gages pour rassembler les Français, construire une majorité et gouverner ensuite.

Contrairement à ses prédécesseurs, lui ne pourra s'appuyer ni sur le jeu mécanique de l'alternance ni sur un appareil pour enclencher la suite des opérations. Après avoir réussi l'impensable, il doit réussir l'impossible pour que sa victoire ne se résume pas à un symptôme, mais permette un réel électrochoc, une nécessaire recomposition.

Grandes manœuvres

Car une nouvelle ère s'ouvre sur l'échiquier politique, dont on n'a pas fini de mesurer les répercussions. Alors qu'on peine encore à définir ce que sera le "macronisme" et qui seront les "macronistes", les grandes manœuvres vont commencer très vite dans chaque camp.

A gauche, [Jean-Luc Mélenchon](#) et ses "insoumis" s'échinent déjà à prouver que la rupture qu'ils proposent n'aura pas duré seulement le temps d'une campagne et lorgnent d'un œil gourmand les décombres du Parti socialiste.

A droite, la nièce Le Pen et les plus réactionnaires des Républicains ont cinq ans devant eux pour acter la naissance d'une nouvelle force.

D'une radicalité à l'autre, cela laisse un espace considérable et une opportunité historique pour le nouveau président. Faire émerger un arc progressiste rassemblant les authentiques réformistes, les plus sociaux-démocrates des socialistes et les libéraux au sens anglo-saxon du terme, là est le défi qui attend [Emmanuel Macron](#). Passer de la délivrance à l'exigence : celle de redonner à tous les Français des raisons d'y croire. Et sortir, enfin, notre pays du marasme et de la dépression.

Matthieu Croissandeau

Emmanuel Macron élu président : la victoire d'un audacieux

Emmanuel Macron a été élu président de la République avec 65,5% des voix selon les premières estimations. (Lionel BONAVENTURE/AFP)
EDITO. L'élection d'Emmanuel Macron, acquise avec 65,5% des voix selon Ipsos, change l'image d'un pays qu'on disait voué à la xénophobie populiste.

[Sylvain Courage](#) Publié le [07 mai 2017 à 20h10](#)

L'histoire n'est jamais écrite d'avance. Car avant de devenir lettre morte et sujet de colloque, elle est vivante ! [Emmanuel Macron en est la preuve](#). On disait la France en voie de droitisation aiguë, la voilà qui élit un démocrate progressiste, ancien ministre de François Hollande. On prétendait que ses élites étaient bonnes à pendre à la lanterne, voici qu'[un de ses plus purs produits s'installe](#), encore une fois, à l'Elysée. On prédisait une tsunami populiste et c'est un libéral à l'américaine, pro-européen et tolérant à l'égard de l'étranger qui incarnera – à juste titre ! – le pays de Voltaire. On assurait que notre vieux pays était incapable de se renouveler : il est désormais dirigé par un jeune homme de 39 ans.

Joli paradoxe ! C'est l'indépassable vertu de la démocratie que de rendre possible une telle transmutation. Prodigieuse alchimie du vote. Les Français ont pu peser dans un choix qui les dépasse tous. De primaires en suffrage universel à deux tours, vingt-cinq candidats ont tenté d'attirer à eux les suffrages. Ce soir, [il ne reste plus qu'un vainqueur](#). Emmanuel Macron est l'[élu](#). Sa victoire ne doit rien au hasard.

L'histoire n'est jamais écrite d'avance. Et celui qui devient ce soir le huitième président de la Ve République l'a mieux compris que tous les autres. Il a su saisir et forcer sa chance contre tous les préjugés. "[François Hollande](#) se représentera", juraient les connaisseurs. Macron a compris qu'il ne le pourrait pas. [Il a donc pris les devants](#). "La victoire se construit grâce aux primaires", certifiaient les politologues. Macron a deviné que les divisions des partis de gouvernements ne seraient pas surmontées par la mise en scène d'une compétition interne. Le destin de Fillon, certes [affaibli par la révélation de ses turpitudes](#), mais aussi promptement abandonné par les siens et plombé par un programme qui n'a séduit que les électeurs de la primaire, en témoigne. Et que dire du [fiasco](#) de [Benoît Hamon](#), pris en tenaille entre [Mélenchon](#) et Macron ?

"Mon diagnostic sur le profond besoin de renouvellement voulu par les Français est le bon", disait Macron, à trois semaines de son triomphe. Tous les candidats "déjà vus" ont fini par céder face à sa nouveauté. Est-ce un effet d'un plan marketing imaginé par les gros bonnets du CAC 40, comme le soutiennent les séides du Front national et de La France insoumise ? Prétendre que tout n'a été que manipulation relève de la pure théorie du complot. Et face à la paranoïa et aux fictions dogmatiques, une seule réponse permet de trancher : la voix des urnes !

La victoire est allée [au plus audacieux](#). Et pour tout ceux qui doutaient du génie français, l'élection d'[Emmanuel Macron](#) offre un cinglant démenti. En réunissant 65% des suffrages face à [Marine Le Pen](#), il sauve l'honneur de tout un peuple. Après le Brexit, et l'élection de Donald Trump, le monde entier applaudit la nouvelle venue de Paris. Ce soir, tout sourit à l'audacieux.

Sylvain Courage

La victoire spectaculaire de Macron ouvre sur quatre inconnues majeures

[Eric Dupin](#) — 07.05.2017 - 20 h 47, mis à jour le 07.05.2017 à 20 h 47

«*Enfin, les difficultés commencent!*» On ignore si Emmanuel Macron, au soir de sa large victoire présidentielle, avec plus de 65% des voix, songe à l'avertissement lancé par le socialiste Alexandre Bracke-Desrousseaux quelques jours après le succès du Front populaire aux élections législatives de 1936.

Le caractère proprement extraordinaire de la courte aventure politique qui vient de le propulser à l'Elysée a de quoi enivrer un homme de 39 ans. Au terme d'une campagne électorale où ce novice en politique n'a commis que très peu de fautes (déclarations polémiques en février, célébration anticipée de la «Rotonde»), Macron a remporté deux batailles décisives.

Au premier tour, il est parvenu à éliminer les représentants des deux grands partis de gouvernement. Au second tour, il a cassé la dynamique ascensionnelle du Front national, dont la candidate a finalement recueilli moins de 35% des suffrages dans un contexte pourtant exceptionnellement porteur pour elle. Une double performance impressionnante, même si le scrutin du 7 mai a été marqué par un taux d'abstention (environ 25,3 % des inscrits) record pour un second tour d'élection présidentielle, à l'exception du précédent de 1969, et par une proportion inédite de bulletins blancs et nuls.

Emmanuel Macron a en commun avec François Hollande d'avoir eu de la chance dans son entreprise de conquête élyséenne – le premier avec les frasques de Dominique Strauss-Kahn, le second avec les affaires collant à la peau de François Fillon. Mais les deux hommes ont également fait preuve d'habileté.

La question qui se pose désormais est celle de savoir comment le nouveau président, dont les qualités et les défauts réels sont nettement moins connus que sa surexposition médiatique pourrait le faire croire, saura répondre aux immenses défis de sa présidence. On songe ici au précédent de Valéry Giscard d'Estaing, jeune président élu sur une promesse de renouveau en 1974, même s'il avait près de dix ans de plus que Macron lorsqu'il est entré à l'Elysée et qu'il n'avait pas osé façonner une majorité législative à sa main. Le nouveau chef de l'Etat semble, quant à lui, disposé à beaucoup plus d'audace. Il en aura grand besoin pour affronter quatre inconnues majeures.

Le défi de l'optimisme

Le discours positif qui a singularisé le candidat Macron dans une arène électorale où forte est la tentation de se faire d'abord le porte-voix de tous les sujets de mécontentements que compte le pays constitue sans doute son atout principal.

Le pessimisme maladif dans lequel macère la France puis si longtemps a des effets délétères sur son économie comme sur sa société. Le fatalisme des uns se mêle aux craintes ou aux aigreurs des autres. Les «élites» méprisent un «peuple» qui les déteste en retour.

Le baromètre Kantar-Sofres Figaro Magazine établit régulièrement, et depuis plusieurs décennies, qu'une large majorité de nos compatriotes pensent que «*les choses ont tendance à aller plus mal en France*»! En mars 2017, ils étaient pas moins de 77% [à ainsi broyer du noir](#), contre seulement 9% de sondés osant estimer que «*les choses vont en s'améliorant*».

Si le jeune et fringant chef de l'Etat parvenait à briser cet état d'esprit mortifère, chacun s'en porterait mieux, y compris ceux qui souhaitent changer radicalement la société. Même les visées révolutionnaires ont besoin d'un minimum d'espérance pour se concrétiser.

La manière dont les Français se voient eux-mêmes ne dépend pas du seul chef de l'Etat. Mais son rôle n'est pas négligeable dans la constitution de l'humeur publique. Un état d'esprit plus positif permettrait à ce pays de bouger. Il pourrait même devenir le théâtre de bien des façons d'entreprendre, d'expérimenter et d'innover, non réductibles à la compétition économique dominante.

Même Jean-Pierre Chevènement, que l'on imagine pourtant à mille lieues du libéralisme européen de Macron, semble se réjouir à l'avance de son élection au regard de la perception de la France. Ce sera [«bon pour son image»](#), a-t-il jugé.

L'état de grâce très particulier dont devrait bénéficier Macron ne sera pourtant pas sans péril. Le vent d'espoir de tous ceux qui voudront y croire peut rapidement se retourner en lourde déception. La désillusion sera plus amère encore si les résultats promis ne devaient pas être au rendez-vous.

Le chantier de la recomposition

Fort de son large succès du 7 mai, Macron sera plus que jamais résolu à [«aller au bout de la refondation politique française»](#). Sa détermination à construire une force politique nouvelle sur les décombres des partis traditionnels ne doit pas être sous-estimée: *«J'irai au bout de la recomposition politique qui est en train de se produire.»*

Le calcul du nouveau président est simple: profiter de l'état d'affaiblissement et de contradictions internes avivées du PS et de LR pour attirer à lui les éléments modérés de droite et de gauche. Macron mise ouvertement sur un «éclatement» de ces deux formations au lendemain du choc provoqué par son élection.

Il est vrai que la situation est proche de la déchirure d'un côté comme de l'autre. L'aile droite du PS a déjà rallié Macron ou s'apprête à le faire. La composante modérée des Républicains lorgne, de manière symétrique, sur le nouvel homme fort de la politique française.

On conçoit, dès lors, que Macron se refuse à passer des alliances en bonne et due forme avec d'autres que le MoDem, qui a très tôt rejoint son combat. Le nouveau président se limitera à proposer son label à ceux qui sont prêts à abandonner leur parti d'origine pour s'inscrire clairement dans un projet présidentiel qu'il n'a pas amendé entre les deux tours. Son entreprise de dynamitage des formations traditionnelles sera aidé par «l'alliage» promis entre candidats expérimentés et d'autres, aussi nombreux, issus de la «société civile».

Le pari n'en est pas moins audacieux et non gagné d'avance si l'on veut bien se rappeler qu'une large majorité d'électeurs qui ont voté Macron ce dimanche l'ont fait pour éviter Le Pen. On ignore encore quel sera le degré de résilience du système partisan menacé à la fois par la vague macronienne et par l'influence de l'extrême droite. Cette épreuve de vérité, décisive pour la tournure que prendra le nouveau quinquennat, aura lieu lors des législatives des 11 et 18 juin.

Le risque du pouvoir personnel

Macron est peut-être le premier danger dont devra se méfier Macron. La personnalité quelque peu narcissique de ce talentueux séducteur l'expose au risque de céder à l'ivresse de la victoire et à l'illusion de la toute-puissance. Le nouveau président peut certes considérer –non sans quelques arguments– qu'il ne doit son succès qu'à lui-même et à son audace.

Mais cette fière assurance peut aussi l'amener à des pratiques de pouvoir éminemment critiquables. La V^e République a réactivé un bonapartisme profondément ancré dans la culture politique française. Macron saura-t-il éviter le piège d'un nouveau césarisme? Un président élu pratiquement sans alliances, soutenu à l'Assemblée nationale par un parti créé par lui-même et pour lui-même, jouirait d'une latitude qui n'a guère de précédents.

La diversité même de la nouvelle majorité présidentielle, allant du centre-droit au centre-gauche, obligera le chef de l'Etat à en être la véritable clef de voûte même s'il promet de prendre de la hauteur. Le risque du pouvoir personnel, sans même parler d'autoritarisme, est tout entier contenu dans ces conditions.

Aussi bienvenu soit-il, le renouvellement du personnel politique peut encore contribuer à une impressionnante et inédite concentration du pouvoir. Ajoutons enfin que l'ère macronienne, même si elle a le mérite de placer des compétences reconnues aux postes de commande ministériels, sera peut-être aussi sujette aux préjugés technocratiques.

Tout cela n'est certes pas fatal. Ceux qui connaissent Macron vantent ses capacités d'écoute, son pragmatisme et sa manière d'associer autrui à la décision. Des ministres pleinement responsables et un Parlement jouant enfin son rôle de contrôle de l'exécutif limiteraient les risques d'un pouvoir personnel. Encore Macron devrait-il avoir la sagesse de ne pas abuser de sa position dominante pour écraser les autres acteurs de la vie publique.

Le social-libéralisme à l'épreuve

Le défi le plus redoutable qu'aura à surmonter le nouveau président est pourtant d'ordre idéologique. C'est la première fois qu'une personnalité ouvertement «libérale» accède à l'Elysée, si l'on veut bien considérer que Valéry Giscard d'Estaing, partisan d'une «*société libérale avancée*», était plus ambigu sur ce terrain.

Le jeune chef de l'Etat s'apprête néanmoins à présider un pays qui est tout sauf libéral. Ce courant de pensée est traditionnellement aussi minoritaire à droite qu'à gauche. Il faudra beaucoup d'habileté et de force de conviction pour faire vivre dans les faits et les politiques publiques un «social-libéralisme» qui relève souvent plus du slogan que d'un projet précis.

Les contradictions du projet macronien risquent même d'apparaître très tôt. Comment prétendre doper le «dialogue social» et simplifier drastiquement le droit du travail en procédant par la voie autoritaire de l'ordonnance et ceci dans la précipitation estivale? Le président «progressiste» aurait grand tort de braquer, dès le début de son quinquennat, la CFDT, première confédération de salariés «réformiste» du pays.

Macron assure tirer de sa campagne de terrain la leçon que la société française est dangereusement fracturée et qu'il lui revient de tenter d'en réconcilier les parties hostiles et désarticulées. C'est un fait que les colères sociales, et même [la véritable haine qui se manifeste à son endroit](#) comme incarnation du camp des «gagnants», ne disparaîtront pas avec son sacre électoral.

Dans un contexte aussi explosif, le dosage entre libéralisation et protection ne sera pas aisé à trouver. Entre souffrances sociales et impératifs économiques, le nouveau parti du centre sera vite écartelé. Tout ceci devrait inciter le surdoué qui siégera à l'Elysée, finalement élu ce dimanche par nettement moins de la moitié des électeurs inscrits, à beaucoup d'humilité ainsi qu'à de gros efforts d'écoute. Le plus dur n'est pas accompli.

[Eric Dupin](#) (203 articles) Journaliste

Emmanuel Macron, dernier président de la Ve République

[Gaël Brustier](#) — 08.05.2017 - 0 h 00, mis à jour le 08.05.2017 à 6 h 01

Nouvellement élu à la tête d'un régime profondément en crise, il va devoir porter un vrai changement s'il veut survivre.

[Élu ce dimanche 7 mai 2017 avec plus de 65% des suffrages exprimés](#), tout laisse paradoxalement penser qu'Emmanuel Macron, pur produit des élites du pouvoir de la V^e République, en sera le dernier Président. Ce second tour face à la candidate d'extrême droite a révélé l'impréparation de celle-ci à l'exercice du pouvoir. Portée à environ 11,5 millions de suffrages, Marine Le Pen a pourtant davantage fait la démonstration de son impuissance politique que de sa considérable force électorale. [N'imposant aucun nouveau thème, l'extrême droite exploite sa rente](#), sans pouvoir nourrir un quelconque espoir chez les siens d'accéder au pouvoir.

L'extrême arithmétiquement à son sommet est saisie par le vertige de l'impuissance. Le nombre de bulletins blancs et nuls a avoisiné les 4,5 millions de voix. L'abstention a atteint un record depuis 1969. Nous vivons un moment historique. Ce 7 mai 2017 marque le commencement de la fin de la V^e République.

[La crise de 2008](#) a fonctionné comme un séisme dont les multiples répliques ont ébranlé la vie de nos sociétés. L'onde de choc partie de la finance s'est propagée depuis une décennie à l'économie d'abord puis aux rapports sociaux et a ébranlé les certitudes les plus ancrées. Au point de remettre en question le fonctionnement de différents régimes démocratiques d'Europe. Les ouvriers des différents pays européens ont évidemment été victimes de la crise, laissant entrevoir un clivage entre «gagnants» et «perdants» de la mondialisation.

Intuition réussie

Cependant, plus déterminante pour la stabilité politique de différents pays européens, la fragilisation et la précarisation des groupes sociaux diplômés vivant souvent dans les métropoles a suscité un vent de contestation des politiques publiques menées en conformité avec le consensus des gouvernants des pays de l'Union européenne. C'est cette dimension qui relativise l'idée d'un clivage entre «*société ouverte*» et «*société fermée*» et qui explique que, pendant cette campagne, des éléments de contestation fondés sur l'aspiration à l'égalité et à l'amélioration de notre cadre démocratique, ont concurrencé l'antienne du national-populisme.

Le génie d'Emmanuel Macron est d'avoir compris suffisamment tôt que la France vivait une crise profonde, dont les grandes formations politiques qui avaient alternativement gouverné, sortiraient laminées. Observateur, il a compris très rapidement que le parti qui soutenait l'action de François Hollande n'était plus et ne pouvait plus être.

Crise d'adhésion

Emmanuel Macron a une fonction précise dans moment historique: perpétuer les fondamentaux du régime politique de la V^e République et adapter notre pays au capitalisme en devenir. Il a moins à craindre, il le sait, de la coalition électorale du Front national que de la défection de groupes sociaux jadis enclin, par la droite ou par la gauche, à soutenir les fondamentaux de la V^e République. Si son électorat est emblématique d'une France plus optimiste, libérale, européenne, plutôt urbaine, des régions de l'Ouest, on peine à voir comment il pourra l'étendre et susciter l'adhésion de suffisamment de Français à son projet.

La crise rampante de régime court depuis l'établissement du quinquennat mais a pris un caractère explosif après 2008. La participation au consensus économique au sein de l'UE a progressivement remis en cause la légitimité de politiques perçues comme impuissantes à mesure que les traits autoritaires du système communautaire se sont affirmés. Une sourde défiance n'a cessé de croître aboutissant au phénomène «*dégagiste*», consistant à sanctionner les gouvernants ou anciens gouvernants. Le bulletin de vote ne pesant plus sur le contenu des politiques, il a davantage servi à changer les têtes de ceux qui les exécutait.

Nouveaux fronts

Cette crise profonde, longtemps souterraine, a pris un tour spectaculaire avec l'éviction des deux candidats des partis ayant gouverné la V^e République. Cependant, d'autres indices existaient. Au cours du quinquennat Hollande, deux projets de loi ont suscité des mouvements sociaux d'ampleur. Le projet de loi sur le [«mariage pour tous»](#) et celui dit [«loi travail»](#). Deux groupes sociaux, au sein desquels de jeunes diplômés jouaient un rôle moteur, n'ont pas fait que contester le contenu d'une loi. Il ont remis en cause la légitimité de ceux qui le portaient devant le Parlement.

C'est le fait nouveau de ce quinquennat: la ligne de front a bougé. Géographiquement, elle passe par le cœur des métropoles, sociologiquement elle donne à ces diplômés jadis sagement respectueux des partis de gouvernement, une fonction nouvelle leur donnant capacité d'entraînement sur d'autres groupes sociaux. Les anciennes identités politiques s'effondrent, les autres peinent à prendre leur forme définitive, tant ce qui relève de l'idéologie, de la vision du monde est porté à incandescence et prend une forme magmatique. Cette campagne aura accéléré la mutation, l'effondrement ou l'apparition de nouvelles identités politiques et révélé des fractures et de clivages au potentiel déflagrateur.

Marges de manœuvre réduites

Les groupes sociaux qui soutiennent Emmanuel Macron sont ils compatibles, dans leur rôle dirigeant et dominant, avec ceux qui seraient nécessaires pour gouverner dans la durée? Ce dimanche soir, pour analyser la victoire du désormais président Macron, François Bayrou évoquait la vision de [Valéry Giscard d'Estaing](#) d'une France «*moyennisée*» rassemblant «*deux Français sur trois*», une vision à contretemps historique, décalée, déphasée, anachronique... une vision politiquement dangereuse car analytiquement fautive. Gageons que le nouveau président ne partage pas l'analyse légère de ses partisans.

La chance et la force d'Emmanuel Macron sont venues de ce contexte. Ces mêmes facteurs pourraient vite le placer dans une position inconfortable. Les marges de manœuvre dont il dispose pour mener sa politique sont réduites. Elles sont désormais concentrées sur «*l'assouplissement*» du droit du travail et la levée des «*blocages*» (fiscaux, sociaux, réglementaires) censés peser sur les entreprises.

Fragilités

La fin du système partisan qui a porté la V^e République ne signifie pas la fin de ce régime, elle est un symptôme de la gravité de sa crise. La société française sera plus rétive que jamais. Ce président, audacieux et astucieux dans la conquête du pouvoir, devra asseoir durablement une centralité politique déjà fragilisée par l'analyse des faits électoraux.

Emmanuel Macron a renoncé deux jours avant le second tour à demander aux candidats souhaitant être investis par En Marche! de quitter leur parti d'origine. Sa promesse de renouveler le personnel politique, de substituer un nouveau personnel politique à l'ancien [a été nettement relativisée](#). **Le nouveau monde entre à l'Élysée appuyé sur le bras de l'ancien...**

[Gaël Brustier](#) (83 articles) Chercheur en science politique

Présidentielle : les lendemains très difficiles des socialistes

[PIERRE-ALAIN FURBURY](#) Le 07/05 à 22:53

Après la victoire d'Emmanuel Macron à l'élection présidentielle, le PS entre dans une période à très hauts risques. Il lance ce mardi sa campagne pour les élections législatives.

C'est un ténor de la majorité qui, interrogé sur la manière dont il se «*projette*» dans l'avenir, répond du tac au tac : «*dans le mur*». C'est un autre député qui lâche, moquant une formule de François Hollande : «*Electoralement - on le voit bien -, ça va mieux.*» C'est un ancien poids lourd du gouvernement qui grince, parlant d'une «*mécanique implacable*» : «*Il y aura dans la prochaine Assemblée nationale des élus FN, des Insoumis. Il y aura même des socialistes, vous vous rendez compte !*»

L'humour comme bouée. Car c'est peu dire que le PS s'apprête à faire un grand saut dans l'inconnu. Il s'attend à des lendemains très difficiles. Après [la déroute de Benoît Hamon](#) au premier tour de la présidentielle - 6,36 % des suffrages et 4,82 % des inscrits, malgré le soutien des écologistes et des radicaux de gauche -, le parti aborde [les élections législatives](#) en mauvaise posture : pour pouvoir se maintenir au second tour, les candidats doivent obtenir 12,5 % des inscrits. «*C'est compliqué partout*», avoue un responsable socialiste, qui ne voit aucune circonscription acquise.

Cambadélis dans un étai

Les uns veulent croire en un rebond après le vote utile de la présidentielle. Les autres craignent un «*carnage*» pire qu'en 1993 (57 députés). «*Ce que j'entends sur les marchés, c'est : "On ne veut plus du PS"*», rapporte un élu. «*Pour qu'il y ait un rebond, il faut une dynamique. Mais pour insuffler une dynamique, il faut des hommes ou un projet. Et là...*», renchérit un hollandais, qui soupire : «*A force d'être dans l'expectative, chaque jour est une éternité.*»

Le bureau national du PS se réunit ce mardi pour lancer la prochaine bataille. Son premier secrétaire, Jean-Christophe Cambadélis, est dans un étai. Pour espérer limiter la casse, les socialistes doivent trouver le moyen de ramener les électeurs qui sont partis vers Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon.

Un électorat «*débousolé*»

Mais comment faire, alors que l'accession du leader d'En marche à l'Elysée risque de conduire à une partition du PS ? « Macron, c'est la meilleure configuration possible pour Hollande au moment d'accueillir son successeur. Mais pour le parti et ses candidats, c'est la pire », note un expert des arcanes du PS, expliquant : « Certains veulent être d'entrée de jeu dans l'opposition à Macron. D'autres veulent se situer dans la majorité, sans condition ou en posant des lignes rouges. » Les premières réactions sont ainsi très contrastées : « Si la gauche se rassemble (...), elle peut être majoritaire à l'Assemblée », plaide Benoît Hamon, alors que Bernard Cazeneuve appelle la « gauche de gouvernement » à « apporter sa contribution » au quinquennat et que Manuel Valls juge que « le rassemblement des progressistes s'impose ».

La rue de Solferino doit à la fois lutter contre la tentation du « chacun pour soi » des candidats à la députation et contre les forces centrifuges à l'oeuvre. La crise est profonde. Bien plus qu'à droite, le PS n'ayant pas été plombé que par son candidat. Le problème est également celui du programme et de l'orientation. A l'issue d'un quinquennat décrié, le parti n'apparaît plus en mesure, selon des socialistes eux-mêmes, « de proposer une alternative d'avenir ». « Il n'a plus la capacité d'entraîner derrière lui. Il va vivre ce qu'a vécu le PCF au début des années 1980 », regrette un candidat aux législatives, qui penche vers En Marche et ne voit pas comment les électeurs, « déboussolés », pourraient revenir en juin vers le PS : « *Quand vous êtes paumé, vous ne votez pas pour des gens qui sont encore plus paumés que vous...* »

En savoir plus sur <https://www.lesechos.fr/elections/legislatives-2017/0212053073781-presidentielle-les-lendemain-tres-difficiles-des-socialistes-2085012.php#zti8Dum1uFq6Vq5h.99>

Législatives : Jean-Luc Mélenchon se rêve en premier opposant à Emmanuel Macron

RENAUD HONORÉ Le 07/05 à 22:32

Jean-Luc Mélenchon est arrivé quatrième au premier tour de l'élection présidentielle avec 19,58 % des voix. - *Bertrand GUAY / AFP*

Le candidat de La France insoumise met le cap vers les législatives, et espère éviter le sort de François Bayrou en 2007.

Jean-Luc Mélenchon ne se sera pas appesanti longtemps sur [la large victoire d'Emmanuel Macron](#). Certes, contrairement au soir du premier tour, il n'a pas tardé à reconnaître dimanche [les résultats](#) du second. « Puisse le sens du destin de notre patrie vous habiter M. Le président et la pensée des démunis vous obséder », a-t-il lancé à l'adresse du nouveau locataire de l'Elysée. Mais c'était pour aussitôt ajouter qu'il rejetait [le programme](#) du « nouveau monarque président », à savoir « la guerre contre les acquis sociaux du pays et l'irresponsabilité écologique ».

Jean-Luc Mélenchon n'a donc pas attendu deux heures pour chercher à se présenter comme le principal opposant du nouveau président. Cap sur [les élections législatives](#) où « après un vote de refus et de peur le moment est venu d'un choix positif ». « Une nouvelle majorité parlementaire est possible autour de nous », a assuré le leader de La France insoumise. Il a appelé ses 17 millions d'électeurs du premier tour à « se fédérer sans vous éparpillez ». Le même mot d'ordre qu'il avait donné ces 15 derniers jours pour justifier son choix de ne pas donner de consigne de vote pour le second tour.

Des sondages inquiétants

Le candidat de La France insoumise veut donc réussir, là où François Bayrou a échoué en 2007 : convertir un score élevé à la présidentielle en un nombre important de députés. L'élu du Béarn avait obtenu 7,6 % des suffrages aux législatives, qui avaient suivi ses 18,5 % obtenus quelques semaines plus tôt. « Cela va être difficile pour lui de lutter contre un système majoritaire qui a tendance à tout écraser quand on ne passe pas le premier tour de la présidentielle. Cela sera moins vrai pour Les Républicains qui peuvent bénéficier de leur implantation locale », explique Bruno Jeanbart, directeur général adjoint d'OpinionWay.

La semaine dernière, cet institut avait réalisé pour « Les Echos » [un premier sondage en vue des législatives](#). Le « Front de gauche » - qui désignait jusque récemment l'alliance notamment des partisans de Jean-Luc Mélenchon et du PCF - est crédité de 6 à 8 députés. C'est moins encore qu'en 2012, quand la même alliance avait obtenu 10 parlementaires alors que l'ex-sénateur socialiste n'avait obtenu que 11,5 % des voix à la présidentielle - contre 19,5 % en 2017.

Pas d'accord électoral

« Lors du premier tour, Jean-Luc Mélenchon avait bénéficié de 25 % des voix qui s'étaient portées sur François Hollande en 2012 dans une sorte de vote utile. Comme le PS devrait mieux résister aux législatives grâce à ses personnalités bien implantées localement et que cet électorat n'a peut-être pas apprécié la stratégie ambiguë de l'entre-deux-tours, on peut s'attendre à ce que cela fasse refluer le score de La France insoumise », estime Bruno Jeanbart. En face, En marche, le FN et Les Républicains sont attendus à un bon niveau, rendant d'autant plus difficile l'obtention de postes de député.

Le contexte à gauche ne facilite pas non plus la tâche pour La France insoumise. En fin de semaine dernière, le mouvement de Jean-Luc Mélenchon avait engagé des poursuites judiciaires contre quelques candidats aux législatives du PCF, qui avaient mis l'image de Jean-Luc Mélenchon sur leurs tracts. Les communistes étaient accusés de « s'approprier l'image de La France insoumise et de son candidat dans le but de gonfler artificiellement le score du PCF ».

Jean-Luc Mélenchon refuse tout accord électoral tant que les candidats communistes ne s'engagent pas à concourir sous les couleurs de son propre mouvement. C'est la même exigence qui a mis fin aux discussions avec Europe Ecologie-Les Verts. « Nous avons reçu une fin de non-recevoir de La France insoumise puisque son exigence, c'est la soumission », a regretté vendredi David Cormand, secrétaire national d'EELV.

En savoir plus sur <https://www.lesechos.fr/elections/legislatives-2017/0212053073640-legislatives-jean-luc-melenchon-se-reve-en-premier-opposant-a-emmanuel-macron-2085010.php#EPZhVv18Ey3U6M5F.99>

Après la présidentielle, la droite espère une revanche aux législatives

ISABELLE FICEK Le 07/05 à 22:22

François Baroin dirige la campagne des Républicains pour les législatives. - *MIGUEL MEDINA / AFP*

Après la victoire d'Emmanuel Macron à la présidentielle, les Républicains misent sur un sursaut en faveur de la droite en juin. Ils présentent, mercredi, un projet dans ce sens.

La droite n'avait jamais, jusqu'ici, été absente du second tour de la présidentielle. Et pourtant, François Baroin, qui mènera la campagne [des législatives](#) pour Les Républicains, espère que les scrutins des 11 et 18 juin, réserveront une autre « surprise ». Malgré [la victoire de dimanche d'Emmanuel Macron](#), le sénateur-maire de Troyes veut croire que son parti, allié avec l'UDI, peut encore gagner les législatives. Il a assuré qu'il se battrait pour que la droite « ait une majorité absolue. »

Alors qu' [Emmanuel Macron joue à fond la carte de la recomposition politique](#) mais que seuls 14 candidats d'En marche aux législatives étaient connus jusqu'ici, François Baroin veut présenter la droite aux électeurs comme « le dernier pôle de stabilité dans un chamboule-tout complet ». Comme pour la présidentielle, il veut dépeindre Emmanuel Macron en « héritier » de François Hollande. Le meilleur moyen, selon lui, de déclencher un sursaut dans l'électorat de droite, privé, sévèrement, de victoire à la présidentielle.

"Nous sommes dans l'opposition !"

Une manière aussi de disputer au FN le statut de premier opposant à Emmanuel Macron que Marine Le Pen veut préempter. « Nous sommes dans l'opposition ! », a martelé dimanche soir François Baroin. « Il est hors de question que le face-à-face soit laissé à Le Pen et Macron . Ce sera la grande bataille des législatives » a-t-il ajouté, soulignant au passage les « 4 millions de votes blancs et 55 % des Français qui ne se sont pas sentis concernés » par ce second tour.

« Nous serons en situation parce que la très grande majorité des Français l'ont exprimé au premier tour, ils veulent une alternance, un changement et ils ne l'auront pas avec Macron », avait déjà dit vendredi celui qui était pressenti pour être le Premier ministre de Nicolas Sarkozy, puis de François Fillon et qui se positionne si la droite - peu imaginent ce scénario possible - arrive à imposer une cohabitation. « Nous serons groupés, unis, nous serons forts et vous aurez une troisième surprise : nous gagnerons les législatives », avait-t-il martelé vendredi.

Adoucir le programme de Fillon

Presque à la manière de la méthode Coué, tant la droite part tiraillée sur sa ligne, incertaine quant à son avenir. « Le meilleur moyen de sauver le maximum de députés, c'est de repousser tous ces débats à l'automne », avance un cadre du parti, reflétant une position assez partagée chez LR. Ils sont nombreux à vouloir tourner au plus vite la page de cette présidentielle.

Pour ce faire, les dirigeants de la droite vont présenter, dès mercredi, le projet avec lequel ils vont faire campagne pour les législatives. Si les affaires ont pesé sur la défaite de François Fillon, la radicalité de son projet et les faibles signaux aux classes moyennes et populaires aussi. Celui des législatives doit donc consacrer le retour de la défiscalisation des heures supplémentaires, la suppression de la hausse de la **TVA**, voire une baisse de l'impôt sur le revenu, au moins sur les premières tranches, ainsi que l'a suggéré Xavier Bertrand. Ce dernier a d'ailleurs demandé au nouveau président dimanche soir de ne pas « oublier la colère et l'inquiétude du peuple français ».

Pas d'état de grâce

Alors, bien sûr, on redoute, chez LR, les débauchages individuels, qui provoqueront des secousses, même si on refuse de croire à une hémorragie. Au moins avant les législatives. François Baroin a d'ailleurs menacé d'investir un candidat LR contre Bruno Le Maire, prêt à travailler maintenant avec Emmanuel Macron.

On redoute beaucoup plus la nomination d'un Premier ministre de droite, qui compliquerait la tâche pour la campagne et ranimerait les divisions entre trois courants, celui d'une droite très conservatrice, derrière Laurent Wauquiez notamment, celui d'une « *droite authentique*, combative avec la gauche et étanche au FN » comme le définit Valérie Pécresse, et celle d'une droite plus modérée, tentée tout de suite par l'aventure derrière Emmanuel Macron. Fidèle à sa famille de la droite et du centre et à l'esprit des origines de l'UMP qu'il a fondée, Alain Juppé a prévenu dès dimanche soir qu'il soutiendrait aux législatives les candidats de la droite et du centre.

Les jours qui viennent seront un premier test. [La nomination du premier gouvernement](#) puis l'après-législatives aussi. D'ici là, une partie de la droite est bien décidée à ne laisser aucun état de grâce au nouveau président.

Les symboles du discours d'Emmanuel Macron au Louvre

[ADRIEN RIVIERRE](#) / Spécialiste de la prise de parole en public Le 08/05 à 11:34

Les symboles du discours d'Emmanuel Macron au Louvre

Le président élu a prononcé, au soir de sa victoire, un discours sur l'esplanade du Louvre, à Paris. Un moment historique dont la mise en scène regorge de symboles.

Pour comprendre le réel, l'écrivain Roland Barthes affirmait qu'il fallait « *déchiffrer les signes du monde* ». Pour lui, les gestes, le lieu où l'on s'exprime, la mise en scène ou les paroles prononcées véhiculent un sens. Ils nous disent quelque chose, ils ont un but précis. Au cœur des sciences du langage, la sémiologie (du grec « sêmeion », « signe ») dessine ainsi une véritable « rhétorique de l'image ».

C'est ainsi que dimanche soir, [Emmanuel Macron, président de la République élu](#), a marqué les esprits lors d'un discours sur l'esplanade du Louvre (Paris) avec une mise en scène travaillée, emplie de symboles dont leur décryptage permet de mieux comprendre sa vision et ses intentions.

Le Louvre, ni de droite ni de gauche

Prévu initialement au champs de Mars devant la Tour Eiffel, [Emmanuel Macron](#) a finalement choisi le Louvre en raison de sa faible connotation politique. Les places de la République et de la Bastille sont en effet associées à la gauche quand celle de la Concorde renvoie à la droite et notamment à Nicolas Sarkozy.

L'esplanade du Louvre, comme lieu neutre, est ainsi un symbole fort, celui d'un nouveau mouvement – En marche - qui souhaite rassembler et stopper les clivages passés.

Le Louvre évoque aussi le bonapartisme (et la royauté) puisque Napoléon Ier s'y installe comme consul en 1800 puis Napoléon III comme président de la République en 1848 (dont les appartements sont toujours visitables au Louvre) qui accéda à la tête de l'Etat à 40 ans seulement.

Mais, Emmanuel Macron vient de battre ce record en accédant à la magistrature suprême à 39 ans, [devenant le plus jeune Président la République française](#) à son entrée en fonction. En prenant la parole au Louvre, c'est un moyen de reconnaître le pouvoir immense qui lui incombe désormais.

Une marche « mitterrandienne »

Hier, vers 22h30, Emmanuel Macron sort de la cour carrée du Louvre pour se rendre sur l'esplanade où se trouve la pyramide. Il marche seul, dans une pénombre qui rappelle inmanquablement la marche de François Mitterrand en 1981 lors de son investiture au Panthéon.

La scénographie, dont la similarité est frappante, sonne comme un vibrant hommage et démontre la volonté du président élu de s'inscrire dans ses pas. Souvent comparé à François Hollande, il veut plutôt montrer sa filiation idéologique et présidentielle à Mitterrand.

Cette avancée solennelle et théâtrale se faisant à pied, elle est aussi un écho au mouvement même d'En marche ! Puis, Emmanuel Macron monte sur scène où il retrouve son pupitre...qui est semblable à celui qu'utilisait François Mitterrand en 1988 !

Mentionnons enfin la majestueuse pyramide du Louvre dont la construction fut décidée lors de la présidence de Mitterrand, et devenue un symbole culturel français rayonnant à l'international. Le nouveau président de la République souligne ainsi sa vision d'ouverture et se retrouve aussi certainement dans un tel choix audacieux car à l'époque cette grande pyramide de verre avait fait couler beaucoup d'encre.

L'Ode à la joie

Lors de son approche sur la scène, Emmanuel Macron est accompagné du chef d'oeuvre du compositeur Beethoven, L'Ode à la joie, hymne de l'Union européenne...et qu'utilisa aussi François Mitterrand lors de son investiture !

Pro-européen et déterminé à relancer la construction européenne, Emmanuel Macron souligne ici que ce chantier sera pour lui une priorité. Il a d'ailleurs répété à plusieurs reprises dans son discours que l'Europe était ce soir tournée vers l'esplanade du Louvre, une manière de réaffirmer que la France sera un moteur de cette construction.

Le choix est d'autant plus fort et remarquable, qu'il aurait logiquement pu utiliser la Marseillaise pour réaliser son entrée. Mais l'opportunité était parfaite pour afficher sa volonté d'être, avec l'Allemagne de Merkel, une nouvelle figure forte de l'Europe.

La photo de famille

En rupture avec une longue tradition française, à la fin de son discours, Emmanuel Macron a fait monter sur scène non pas des soutiens et figures politiques mais ses proches. Choix encore une fois lourd de sens comme pour montrer comment, en seulement 13 mois, il a su bâtir, sans s'allier aux partis traditionnels de droite et de gauche, une force politique nouvelle qui l'a propulsé à la tête de l'Etat.

Faire monter sur scène sa famille est une habitude que l'on trouve plus volontiers dans les pays anglo-saxons, et particulièrement aux Etats-Unis. Par exemple Barack Obama était souvent accompagné par sa femme et ses deux filles lors des grands moments de sa présidence. Pour Emmanuel Macron c'est indéniablement le symbole d'une manière de faire qui sera différente de ses prédécesseurs.

Adrien Rivierre est spécialiste de la prise de parole en public

Présidentielle 2017 : les dirigeants étrangers célèbrent une « France fidèle à ses valeurs »

Emmanuel Macron a été félicité, dès la soirée de dimanche, par de nombreuses capitales. La seule voix dissonante est venue de Moscou.

Le Monde.fr avec AFP | 08.05.2017 à 00h43 • Mis à jour le 08.05.2017 à 13h34

De nombreux responsables étrangers ont réagi, dans la soirée du dimanche 7 mai, à l'élection d'Emmanuel Macron (En marche !) à la présidence française avec 66,10 % des voix, selon les résultats définitifs du ministère de l'intérieur.

Aux Etats-Unis, [Donald Trump](#), que certains soupçonnaient d'être plus favorable à la victoire de la candidate d'extrême droite [Marine Le Pen](#), s'est dit dans un tweet « très impatient » de [travailler](#) avec le centriste. « Félicitations à Emmanuel Macron pour sa large victoire aujourd'hui comme prochain président de la France », a-t-il écrit.

Son ancienne rivale démocrate dans la course à la Maison Blanche, [Hillary Clinton](#), a évoqué sur le même réseau [social](#) une « victoire pour Macron, pour la France, l'Union européenne [UE] et le monde. Faites échouer ceux qui s'immiscent dans la démocratie (mais les médias disent que je ne peux pas en parler) ». La dernière phrase est une allusion aux critiques qui lui ont été faites après qu'elle a accusé la [Russie](#) de lui [avoir](#) volé l'élection.

« Confiance des Français à l'Europe unie »

Du côté de la Russie, il a fallu [attendre](#) lundi matin pour que le président Vladimir Poutine réagisse au résultat du scrutin :

« Les citoyens français vous ont confié la direction du pays dans une période difficile pour l'Europe et pour toute la communauté internationale. (...) Dans ces conditions, il est particulièrement important de [surmonter](#) la méfiance mutuelle et d'unir les efforts pour [assurer](#) une stabilité et une sécurité internationales. »

Le président russe a confirmé qu'il était prêt à travailler de manière constructive sur les questions bilatérales et internationales. M. Poutine a également souhaité à Emmanuel Macron une bonne santé, de la prospérité et du succès dans sa tâche importante de chef d'Etat.

En [Chine](#), le président Xi Jinping a adressé lundi ses félicitations au chef de file d'En marche !, assurant que [Paris](#) et Pékin partageaient « une responsabilité importante envers la paix et le [développement](#) dans le monde ». « La Chine se tient prête à travailler avec la France afin de [faire progresser](#) le partenariat stratégique franco-chinois à un niveau supérieur », a-t-il déclaré dans ce message rapporté par le ministère des [affaires étrangères](#) chinois.

En [Allemagne](#), Angela Merkel a salué, dimanche, l'élection d'Emmanuel Macron comme une bonne nouvelle pour l'Europe, tandis que son chef de la [diplomatie](#) l'a exhortée à [aider](#) le futur président en relâchant la pression sur l'orthodoxie budgétaire. Lundi, elle a estimé que le nouveau président français portait les espoirs « de millions de Français et aussi de beaucoup de gens en Allemagne et en Europe ». « Il a mené une campagne pro-européenne courageuse, il défend l'ouverture sur le monde et est résolument pour l'économie sociale de marché », s'est-elle réjouie.

Au [Canada](#), le premier ministre, Justin Trudeau, s'est lui aussi dit « impatient de travailler de près » avec le nouveau président français, notamment pour « assurer la mise en œuvre de l'accord économique et commercial global » (CETA). Cette unique mention est importante car Ottawa tient à la mise en application rapide de l'accord conclu en 2016 avec l'UE. De son côté, M. Macron s'était dit prêt, le 2 mai, à [reconsidérer](#) sa position sur le libre-échange avec le Canada, après avoir fortement critiqué le CETA.

« Une France victorieuse et ouverte »

Le président ukrainien, Petro Porochenko, a félicité l'ancien ministre de l'économie sur [Twitter](#) dans un message en français, jugeant sa victoire comme un « important crédit de confiance des Français à l'Europe unie ». Il a dit [compter](#) sur « la collaboration ambitieuse de la France et l'intensification du "format de Normandie" », groupe diplomatique constitué de Paris, Berlin, Kiev et Moscou dans le but de [mettre](#) un terme au conflit dans l'est de l'[Ukraine](#).

« Je félicite@EmmanuelMacron pour sa victoire lors de l'élection présidentielle française », a écrit sur [Twitter](#) le président du [Brésil](#), Michel Temer. Son ministre des affaires étrangères, Aloysio Nunes, s'est réjoui de cette « large » victoire, qui témoigne à ses yeux de « l'attachement du peuple français aux valeurs démocratiques auxquelles le Brésil s'identifie ». « La France victorieuse aujourd'hui est ouverte, accueillante et engagée à la préservation de la construction du [projet](#) européen », a-t-il ajouté.

Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a, lui, jugé que « le terrorisme islamiste est l'une des grandes menaces pour le monde entier, qu'il attaque à Paris, Jérusalem ou dans d'autres [villes](#) dans le monde. La France et [Israël](#) sont des alliées de longue date et je suis convaincu que nos relations vont se renforcer ».

Le roi du [Maroc](#), Mohammed VI, a félicité le nouveau président, jugeant que son élection « couronne » son parcours [politique](#). Le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, a pour sa part estimé que la victoire de M. Macron reflète « la fidélité de la France à ses valeurs traditionnelles de liberté, d'égalité et de fraternité ».

Lire aussi : [Vu de Moscou, « c'est Merkel qui a gagné »](#)

Le président algérien Abdelaziz Bouteflika a, pour sa part, affirmé, lundi, que le peuple français avait « distingué un ami de l'[Algérie](#) » « Votre élection bien méritée (...) récompense, à bon droit, la force de votre volonté, la lucidité de votre vision et la rectitude de vos engagements », a déclaré M. Bouteflika dans un message diffusé par l'agence de presse APS.